



VIVONS ENSEMBLE

La revue de l'Adapei 07

#70

Adapei_70.indd 1 21/07/2022 11:23





INVESTISSONS ENSEMBLE

ette volonté vient d'être confirmée par l'AGE et l'AGO du 25/6/2022 de l'Adapei 07.
L'énergie associative se concentre sur les besoins médico-sociaux non satisfaits, sur des projets qui peuvent changer la

L'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité sont la référence et l'horizon des responsables associatifs, des bénévoles, des militants, des professionnels aussi.

Une part importante de l'engagement associatif est directement liée aux politiques publiques. L'Etat finance, régule, les Collectivités Territoriales jouent également un rôle important.

Dans ce cadre, le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est un instrument incontournable : soit on s'engage aux côtés des pouvoirs publics dans une dynamique d'engagements réciproques qui fait progresser le dialogue de gestion, soit le CPOM est utilisé pour générer des regroupements et des

baisses de financements. L'Adapei 07 se situe dans l'option 1. Les axes de progrès peuvent être concertés, les efforts partagés entre les financeurs et l'association. Le rapport Piveteau, montre bien le potentiel de coopération mobilisable autour de l'accueil, de l'accompagnement dont le cas est complexe. Il nous faudra encore plus de souplesse dans la mise en service des parcours des personnes concernées. Il nous faudra investir encore davantage les formations conjointes rassemblant fonctionnaires, professionnels, responsables associatifs, parents.

vie!

La compétence des professionnels garantit le droit des personnes qui sont accompagnées, notre militantisme est primordial pour tout notre environnement, nous avons un devoir d'exigence pour bien représenter les personnes en situation de handicap, les familles. Les personnes handicapées doivent être considérées comme des citoyennes à part entière avec une liberté de choix quant à leur logement, leurs accompagnements, leurs loisirs... Les parents, doivent pouvoir souffler en toute sécurité, grâce à la qualité de l'accompagnement. Les pouvoirs publics doivent reconnaître que les métiers du médico-social sont indispensables, ils sont une valeur ajoutée dans l'accompagnement adapté, de qualité, proposé aux personnes vulnérables.

Avec le croisement de toutes ces expertises, nous pourrons préparer à la fois le possible, le souhaitable, le nécessaire !

Je vous souhaite un bel été.

Elisabeth CHAMBERT

Adapei_70.indd 2 21/07/2022 11:23



SOMMAIRE

Ac	tua	lités
. En	hrof a	u ciàgo

· En brer au siege
· L'actualité de l'Association
ASSEMBLEE GENERALE 2022
· Opération Brioches : retour
Hommage
Retraite
· Un Groupe d'Entraide Mutuelle pour le
polyhandicap GEM Api Poly'Handi 1
 L'actualité de nos partenaires
· Les Lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars
2002 ont 20 ANC

V	<u>'ie des structures</u>
	IME Amitié14
	Actualité de L'IME envol15
	Une étude de poste dans les ateliers de sous
	traitance de l'ESAT du Haut Vivarais16
•	Le parcours professionnel de Stéphane, de
	l'IME à un CDI17
•	Actualité de l'entreprise adaptée : 3 nouveaux
	salariés en CDI, et une équipe mise à disposi-
	tion par l'ESAT Haut Vivarais18
•	L'ESAT HAUT VIVARAIS met à disposition une
	équipe de salariés à l'Entreprise Adaptée 19
•	PARIS nous voilà!19
•	David VEYRE, frère de Blandine, et Franck BER-
	NARD, président du BRC nous ont confiés20
•	Participation au «le relais pour la vie»21
•	Visite des « Les Bonbons de Julien »21
•	Participation aux championnats régionaux d'ath-
	létisme sport adapté22
•	Solidarité à l'ADAPEI 07 et à la résidence Étoile
	du Berger22
•	PR3A Sorties Répit23

Vie des sections...... 24

Fiche pratique27

Vivons ensemble

N°70 · Juillet 2022

Présidente de l'Association et du comité de rédaction : Elisabeth CHAMBERT

Directrice de la publication :

Natascha LÉONARD-BINEAU

Chargée de la communication :

Sophie MORENO

Graphiste:

Dolioz - Adeline DOCQUIER

Crédit photos :

ADAPEI / Freepik / Dolioz

Couverture: Foyer d'hébergement du Haut Vivarais

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Tous les professionnels et bénévoles de l'ADAPEI07 : un grand merci à tous ! Imprimerie : Exaprint

Site internet : www.adapei07.fr

Courriel:

communication@adapei07.fr

<u>LES SALARIÉS EN C</u>DI

SECTEUR ENFANCE

CROISIER Gaël – Agent d'entretien IME Amitié

SECTEUR TRAVAIL:

David BONNET- Chef d'équipe à l'entreprise adaptée Jimmy PONTVIANNE – Moniteur d'Atelier à l'ESAT de Viviers Elsa DUCHIER – Responsable d'Activité Philippe BOBICHON - Chef cuisinier ESAT HV Sylvie FOÏS - Opératrice de Production EAA

SECTEUR HABITAT:

Mélanie DREYER – Cheffe de service FH Sandrine RAMEL – Maitresse de maison FH Leyla ONAL – Aide-Soignante au Foyer de Vie à Roiffieux Myriam BOUVIER – Surveillante de nuit au FV Stéphane THONNERIEUX - AMP au Foyer de Vie

SECTEUR SERVICES & DÉVELOPPEMENT,

Inès PINEAU - Animatrice GEM AUTISME Alicia GOURDAN - Coordinatrice de parcours PCPE Sambila NKUSU - GEM Privas

Benoît MEISSAT- technicien informatique.

A QUI S'ADRESSER?

PRÉSIDENTE DEPARTEMENTALE

ELisabeth CHAMBERT

> elisabeth.chambert@adapei07.fr 06 33 51 57 36

SECRÉTAIRE:

> dominique.massoni@sfr.fr 06 50 28 93 57

TRÉSORIÈRE

Bernadette RENOULLIN

> bernadette.renoullin@adapei07.fr

SECTION BASSE VALLÉE DU RHÔNE

> dominique.massoni@sfr.fr 06 50 28 93 57

SECTION CENTRE

> comte07@orange.fr 06 67 02 95 80

SECTION DOUX-EYRIEUX

> gerard.goulley@orange.fr 06 80 74 12 50

SECTION NORD

> adapei07@adapei07.fr 06 31 75 22 84

SECTION SUD

> adapei07sud@orange.fr 06 15 56 77 27

Directrice Générale Natascha LEONARD-BINEAU

> natascha.leonard@adapei07.fr

ENFANCE: Vincent PARDOEN vincent.pardoen@adapei07.fr

TRAVAIL: Yvan MORTIER
yvan.mortier@adapeio7.fr

HABITAT: Virginie BAZIN

virginie.bazin@adapei07.fr

SERVICES ET DÉVELOPPEMENT

> laurent.billaud@adapei07.fr

ASSISTANTE SIÈGE ADMINISTRATIF ET SOCIAL :

> pole.administratif@adapei07.fr 04 75 69 11 92

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES:

> charlene.pineau@adapei07.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

> celine.arnaud@adapei07.fr

RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION:

> informatique@adapei07.fr

RESPONSABLE QUALITÉ & COMMUNICATION:

> communication@adapei07.fr

Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 1

Adapei_70.indd 1 21/07/2022 11:23





omment au seuil des vacances estivales rassembler ses forces, les nourrir, voire même les éclabousser d'énergie pour aborder le présent avec élan, mais quelles étincelles avons-nous pu allumer en chacun de nous, pour que tout cela tienne, dans une époque où les tensions sont légion ?

Ma réponse serait tout simplement celle-ci : « Mesdames, Messieurs, nous avons tenu grâce à nos représentativités mêlées, qu'elles soient associatives ou bénévoles, professionnelles ou partenariales, nos forces démultipliées ont soutenu les missions de l'Adapei 07 ».

Je suis heureuse de partager avec vous les moments forts du premier semestre 2022. Vous découvrirez dans ce numéro de beaux projets et des souvenirs partagés. Pour l'essentiel, nous pouvons retenir que malgré les tensions RH, les accompagnements de qualité auprès des usagers ont pu être maintenus. Les résultats sont à la hauteur! Les services créés ou repris en

gestion par l'Adapei 07 démontrent le virage de la transformation de l'offre de services. Mais la transformation de l'offre restera l'affaire de tous, ce n'est que le début! Les efforts des équipes ont été démultipliés dans l'action pour faire face. Une fois de plus, le déploiement de tous ces efforts mérite des applaudissements et des remerciements. Mais qu'il soit souligné ici que les revalorisations salariales pour tous restent une préoccupation institutionnelle. Dirigeance et Gouvernance visent les mêmes objectifs : que les talents, les dévouements et l'engagement de tous les professionnels puissent être reconnus à juste titre et en toute équité. Notre culture aime applaudir les avancées! Certaines sont désormais actées dans le « Ségur pour tous ». Les oubliés ne seront pas laissés pour compte, restons confiants et encore un peu patients. J'ose espérer que le législateur sera attentif à cette réelle iniquité dans nos organisations. La mobilisation continue bien évidemment!

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants au sein de l'Adapei 07. Que l'équipe du SESSAD de Privas trouve réconfort et soutien dans sa nouvelle famille professionnelle.

La rentrée nous fixe déjà un bel objectif : le CPOM enfin ! Nos équipes de Directions, appuyées par le suivi des responsables du siège, resteront concentrées sur les négociations CPOM 2023-2027. Le RDV manqué en 2021 sera bientôt un mauvais souvenir car il a aussi permis de saisir de nouvelles opportunités. La crise sanitaire a révélé de nouvelles attentes, ainsi les besoins des usagers accompagnés ont pu être réactualisés.

En conclusion, je remercie ici vivement l'engagement de tous à l'Adapei 07 : les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les collaborateurs au siège, les équipes de Direction des 4 secteurs, les professionnels accompagnants, les techniciens et fées du logis, les personnels administratifs. Je remercie autant les travailleurs de nos ESAT et de l'EA sans qui le rayonnement du savoir-faire de l'Adapei 07 ne sera pas aussi lisible.

Je vous souhaite à tous un bel été ressourçant et de très bonnes vacances.

Bien sincèrement,

Natascha LEONARD-BINEAU

2 - Vivons ensemble \cdot N°70 \cdot Juillet 2022

Adapei_70.indd 2 21/07/2022 11:23



EN BREF AU SIÈGE

• RH: Les projets au sein du service RH-Paie sont nombreux: • Le référentiel des métiers de l'ADA-PEI 07 est en cours de réalisation. Pour cela, nous révisons l'ensemble des fiches de fonction. Cet outil va inventorier toutes les compétences présentes à l'ADAPEI 07, et celles requises pour exercer chaque métier, et permettra, à chacun, d'envisager ses perspectives de mobilité interne • L'élaboration du plan de formation 2023 a débuté! L'élaboration d'un plan de développement des compétences commence par la définition des axes prioritaires de formation. La formation est au service de la stratégie de l'association; le développement des compétences est un moyen d'atteindre ces objectifs stratégiques.

Les axes travaillés par les directeurs et les responsables sont les suivants : > La conduite du changement (pour tout le personnel encadrant) > Gestion et organisation du temps de travail > La coordination de parcours > Les écrits professionnels > Accessibilité de la communication (S3A, FALC, LSF) > Méthodes et outils sur accompagnement des TSA > Amélioration continue de la qualité de vie au travail (bientraitance, communication non violente...)

Les travaux du service RH sont réalisés en plus du flux quotidien fait des rédactions de contrats (particulièrement nombreuses en cette période épidémique, et de perte d'attractivité des métiers) et des paies des travailleurs et salariés. Ils sont réalisés en équipe. Merci à toute l'équipe pour sa disponibilité et pour les efforts réalisés. Merci à Ida COSTET pour son aide apportée dans les moments de tension. Merci à l'ensemble des salariés en relais sur les questions de ressources humaines au sein des établissements.

- Comptabilité/Finance : Sur nos services, ce deuxième trimestre a été bien rempli. Nous avons déposé notre ERRD 2021 le 30/04/2022 auprès de nos financeurs. Nous avons également finalisé les comptes consolidés 2021 qui ont été audités par nos commissaires aux comptes le cabinet GALLO et ASSOCIES et validés sans remarque de leur part. Les comptes 2021 ainsi que le rapport financier attachés sont donc prêts pour présentation lors de l'AG. Sur le mois de juin nous sommes concentrés sur la préparation de l'EPRD 2022 (budgets 2022 jusqu'à 2028) à déposer auprès de nos autorités en fin de mois. Nous pourrons ensuite travailler sur les situations des établissements au 31/05/2022 qui sont actuellement en cours de préparation dans les établissements par les équipes comptables. Un grand MERCI à toutes les équipes comptables pour leur travail sérieux et leur implication.
- Qualité / Communication : Ce premier semestre, les projets d'établissement des deux ESAT et du SAVS ont été finalisés. Les équipes ont réfléchi à quel était « l'ADN » du service, les particularités des services de l'ADAPEI 07 dans l'accompagnement proposé. Le projet d'établissement doit donner à voir quelles prestations propose l'établissement, comment il s'organise, et ses projets d'amélioration. Les travailleurs de l'ESAT ont participé à des ateliers de relecture en Facile à Lire et A Comprendre. Au mois de mai, les CVS, Conseil à la Vie Sociale ont été renouvelés. Chacun, dans sa mission, a contribué à la réussite de ce moment. Les nouveaux élus ont tous bénéficié d'un temps de formation au mois de mai, avant la reprise des réunions en juin. Merci à toutes les parties prenantes. Bravo à tous les élus. Enfin, chaque usager doit connaître ses droits pour pouvoir librement les exercer, un travail a été mené sur les données à caractère personnel. Les usagers du Service d'Accueil de Jour les Babelous, avec le coordinateur du service, ont mené plusieurs séances sur la notion de donnée personnelle, le droit à l'oubli, les informations à recevoir. Ils ont

Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022 - 3

Adapei_70.indd 3 21/07/2022 11:23



choisi les pictogrammes d'un document qui permet l'information de toutes les personnes accueillies à l'ADAPEI 07. Merci à tous.

• SI: Comme nous l'avions indiqué lors de la dernière parution de Janvier, les projets sont variés et les projets prioritaires animent le quotidien du service. Le sujet Dossier unique de l'usager notamment, demandera dès la rentrée de septembre une implication de tous. La collaboration de l'ensemble des personnels est une composante essentielle au succès, ainsi le groupe de travail DU composé de divers métiers a su le prouver en sélectionnant la solution IMAGO DU de l'éditeur Evolucare.

Les autres sujets du moment sont essentiellement liés à la sécurité de nos systèmes. Pour faire l'analogie avec un pilote de ligne, nous essayons d'assurer un transport sans trop de turbulences et nous nous efforçons d'éviter les orages, le brouillard et nous prenons soin de notre aéronef.

Plus concrètement, nous accueillons M. Benoît MEISSAT depuis début Juin. Benoît reprend le poste de Killian KLEIN qui poursuit dès la rentrée de septembre ses études en pays Nîmois. Nous leur souhaitons d'atteindre chacun leurs objectifs et de s'épanouir dans leur activité.

L'ACTUALITÉ de l'Association

Le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), le contrat précisant les prestations et leur financement entre l'ADAPEI 07, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Ardèche a été renouvelé à l'identique par avenant. Un contrat portant sur de nouveaux objectifs devrait être signé fin 2022 pour une entrée en vigueur au 1 er janvier 2023.

L'ADAPEI 07 et l'association Ensemble à Privas ont fusionné le 25 juin 2022.

Ensemble à privas gérait un SESSAD, Services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile. Cette activité à été transférée à l'ADAPEI 07, qui devient organisme gestionnaire du service, et employeur de ses salariés. Bienvenue à tous.

En réponse à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé, un GEM (Groupe d'entraide Mutuelle) Autisme a ouvert au Teil en avril 2022. C'est le GEM Hipotis, en référence à l'Hippocampe, qui vit dans l'eau.

Ce GEM est un lieu de rencontre, d'échanges ouverts aux enfants et adultes souffrant de troubles du spectre autistique. Ce GEM permet aux personnes atteintes de troubles du spectre autistiques de devenir actrices et moteurs de leur vie. Ines PINEAU, animatrice du GEM, accueille et soutient les Gémeurs, au sein du TILT, Tiers Lieu Culturel du Teil.

Le GEM la Chrysalide, à Privas, dédié aux troubles psychiques a signé une convention de gestion administrative et financière avec l'ADAPEI 07. Il bénéficie donc de l'aide du siège et du Directeur Services et Développement.

Enfin, l'ADAPEI 07 est marraine du GEM Api Poly'Handi depuis bientôt trois ans : Vous trouverez un mot de la présidente de ce GEM dans quelques pages.

Communautés 360°, la plateforme ardéchoise qui soutient lutte contre les ruptures de parcours

La création des Communautés 360 a été annoncée par le Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap le 11 février 2020, afin d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles.

Le 0800 360 360, numéro vert facilement repérable par les personnes et leurs familles doit être conforté. Accessible sur l'ensemble du territoire, ce numéro unique permet à toute personne, en tout lieu, d'être mis en relation avec un interlocuteur expert.

En Ardèche, l'ADAPEI 07 en partenariat avec la MDPH s'est vue confier le suivi de cette plateforme. Un laboratoire d'innovation médico-sociale, destiné à trouver des solutions contre les ruptures de parcours va être créé.

Une association de sport adapté est en cours de création

Il s'agit de créer une association indépendante de l'ADAPEI 07, pour permettre aux personnes accompagnées par l'ADAPEI 07 et à toute autre personne, de bénéficier de prestations de sport adapté inclusives et de qualité.

Une présentation sera faite au sein de chaque établissement avant la fin de l'année.

4 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 4 21/07/2022 11:23



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2022

APERÇU

Un rendez-vous très dense avec la tenue des 2 assemblées générales de l'ADAPEI 07 le samedi 25 juin à Saint -Etienne de Fontbellon.

La centaine de participants a été accueillie par le Service d'Accueil de Jour les Babelous avec la présentation de leur clip « Un vent de liberté ».

Il revenait à André LOYET, Président de la section Sud, de prononcer les mots de bienvenue à un public venu nombreux pour ces 2 Assemblées Générales.



Puis il a donné la parole à Fabrice BRUN, député de la 3ème circonscription de l'Ardèche, qui a confirmé la volonté de « Remettre le handicap au cœur du débat national, notamment sur le sujet d e la déconjugalisation de l'Allocation Adultes Handicapés ».



Ensuite, ce fut l'allocution du premier adjoint au maire de Saint Etienne de Fontbellon, Patrick CORTIAL, heureux de recevoir l'Adapei 07 sur la commune.

Anne VENTALON, sénatrice de l'Ardèche, a rejoint l'AGO, lors de son intervention a confirmé l'attachement qu'elle porte à l'Adapei, en tant qu'élue de terrain elle reconnaît l'engagement associatif pour défendre la cause du handicap, souligne la mo-

bilisation des équipes municipales à l'occasion de l'opération Brioches et comprend notre position quant à la volonté de voir intégrer l'éducation nationale dans le dispositif 360 car c'est à la société de s'adapter à la situation de personnes handicapées et non l'inverse.

La secrétaire, après contrôle, annonce que le quorum est atteint, que les AG peuvent délibérer légitimement, rappelle les consignes de votes aux adhérents.

Madame Elisabeth CHAMBERT, Présidente départementale de l'ADAPEI 07, déclare ouverte l'AGE, Madame Natascha LEONARD, rappelle le contexte de la fusion-absorption de l'association Ensemble à Privas par l'Adapei 07dont le traité de fusion a été adressé aux adhérents. Fusion qui entraine la dissolution corrélative de l'association Ensemble à Privas. C'est avec une très large majorité que les adhérents approuveront la fusion-absorption et donneront pouvoir à la Présidente de l'Adapei 07, avec faculté de substitution, pour remplir toutes les formalités légales à la finalisation du dossier: 102 votants 91 voix émettent un avis favorable, un bulletin nul, 10 abstentions.

Suite à la clôture de l'AGE, la Présidente déclare ouverte l'AGO.



Le procès-verbal de l'AGO de 2021 a été soumis aux votes des adhérents et sera approuvé avec 89 voix sur 96.

Dans son rapport moral, la Présidente a rappelé que 2021 fut encore une année où la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID a encore lourdement impacté l'organisation de l'Adapei 07 tant au niveau associatif, qu'au niveau des établissements et services. Chacun ayant dû s'adapter au gré des recommandations, des contaminations. Elle a réaffirmé le sens de l'engagement de l'Adapei 07 pour représenter, prendre soin des personnes les plus vulnérables et leurs familles dans une société qui se veut toujours plus solidaire et inclusive.

Les directeurs de secteur ont rendu compte des initiatives des équipes des professionnels en soulignant leur implication au quotidien.

Monsieur Vincent PARDOEN, pour le secteur Enfance, a relaté les incidences du contexte sanitaire sur l'accueil des enfants, le travail de scolarisation, avec l'ouverture d'unités d'enseignement externalisé (UEE), des difficultés RH, et des investissements.



Monsieur Yvan MORTIER, pour le secteur Travail, a présenté de bons résultats, ce qui permet le déploiement d'une stratégie de développement d'activités et d'accompagnements des travailleurs en ESAT via une coordination pluridisciplinaire entre les établissements et les secteurs pour favoriser une logique de parcours de vie des intéressés par le milieu ordinaire. Une démarche qualité, formation via le Tremplin H' Pro pour accéder à plus d'autonomie, raccourcissement des délais de traitement des évènements indésirables



Adapei_70.indd 5 21/07/2022 11:23



Madame Virginie BAZIN, pour le secteur Habitat dont le taux d'occupation est de 86.6 % pour le foyer de vie, de 80 % pour le foyer d'accueil médicalisé, a fait un focus sur la gestion et l'impact de la crise sanitaire dans ses services (absentéisme, difficultés de recrutements, tensions...). Situation qui a nécessité un recours auprès des familles pour un retour à domicile des usagers. Concernant certaines activités, à noter l'implication dans la rédaction de documents en FALC sur la Personne de confiance et les Directives anticipées, la préparation d'une pièce de théâtre. Madame BAZIN a confirmé le maintien de la qualité de l'accompagnement et des projets menés, malgré un contexte RH très difficile. Les résultats comptables sont positifs, les travaux de rénovation nombreux. Les équipes, qui se sont adaptées, ont été chaleureusement remerciées.



Monsieur BILLAUD, pour le secteur Services et développement a, malgré une reprise prudente, une confiance régulièrement questionnée, confirmé la poursuite des projets individuels et collectifs avec la concrétisation des projets liés à la transformation de l'offre en cours et les dispositifs développés pour satisfaire plus de besoins: Tremplin H'Pro, offre de formation, PR3A, offre de répit aux aidants, Unité d'Enseignement Maternelle Externalisée, Plateforme de Compétences et de Prestations Externalisées, ...

Les projets en cours et les partenariats engagés ont ensuite été décrits. Les services dans leur ensemble ont été touchés par le contexte sanitaire, qui a entrainé absentéisme et baisse des taux d'occupation.

Le rapport moral est approuvé avec 85 voix sur 93 voix exprimées.

Michel PONSON, Président de l'Association Nous Aussi a présenté le rapport d'activités de leur vie associative : collecte de bouchons, de bobines industrielles pour soutenir des projets auprès de personnes vulnérables, travail sur les élections. Convention passée avec l'Adapei 07. Une activité perturbée par la crise sanitaire mais un projet à reprendre, celui des faux PV.



Il convenait ensuite de présenter le bilan social de l'Adapei 07 avec Madame Charlène PINEAU, responsable des ressources humaines : un personnel féminin largement majoritaire 178 femmes, 81 hommes; 223 salariés accompagnent les usagers, 27 salariés cadres, 232 salariés non cadres, 259 salariés en CDI, 188 salariés à temps plein, 71 salariés à temps partiels, 628 CDD réalisés en 2021 ; 205 salariés ont bénéficié d'une formation. Le secteur habitat a le plus de salariés. Une majorité de salariés a entre 44 et 53 ans et entre 54 et 63 ans. La majorité des salariés a moins de 4 ans d'ancienneté. Le socio-éducatif est majoritaire. La majorité des absences est liée à des maladies payées en lien avec leur ancienneté et non payées lorsque les salariés n'ont pas acquis 1 an d'ancienneté. Les départs sont liés à des départs à la retraite en majorité et quelques démissions. La majorité des recrutements est le socio-éducatif.

Une commande est passée auprès de Madame LEONARD, Directrice Générale, pour avoir une présentation du bilan social qui concerne les personnes handicapées.

La table ronde de l'AG 2022 portait sur la Citoyenneté avec le témoignage riche de Vanessa qui travaille sur le site de Lalevade et Dylan qui travaille dans une entreprise adaptée. Ils ont répondu aux questions de Mr JUAN, de la salle sur leur parcours professionnel de l'ESAT au monde de l'entreprise. Dylan vient de Belgique, il a découvert l'ES-AT le 7/7/2016 « J'ai écouté les moniteurs, j'ai voulu devenir un salarié comme tout un chacun à l'extérieur de l'Esat, je travaille maintenant comme paysagiste « ne jamais renoncé à son rêve, accepter les conseils, travailler, saisir les opportunités, faire sa part de soi ». Tout un programme qui a permis à Dylan d'obtenir un CDI. Mr JUAN cite l'exemple d'un autre parcours, celui de Stéphane, qui alterne un contrat d'aide par le travail avec l'ESAT, 3 jours par semaine, il travaille en CDI dans une autre entreprise de Bricolage, 1 jour par semaine. L'avenir sera de pouvoir travailler dans et en dehors de l'ESAT. Madame LEONARD souligne l'accompagnement des professionnels de ces projets.



L'opération « brioches » est une action citoyenne qui implique des bénévoles, l'accueil et le soutien de tous les Ardéchois (249 communes + celle de Bourg Argental). Elle est pilotée par François BARBE, membre du Rotary, accompagné par Michel LOUBATON. Présentation de l'utilisation des fonds de l'OB au niveau national, le montant moyen de la collecte s'élève à 40 000 euros environ, déclinaison à l'échelon départemental, pour l'Adapei 07 les fonds sont dédiés à la réhabilitation des locaux, l'apport de fonds pour l'achat de bâtiments ou terrains. Les résultats de l'OB place l'Adapei 07 en tête de peloton, François BARBE re-



6 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 6 21/07/2022 11:23



Image 1 : PROPOSITION AFFECTATION RESULTATS		PROPOSITION D'AFFECTATION				
		RESERVE DE COMPENSATION	RESERVE D'INVESTISSEMENT	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Réserve Opération Brioche	Report à Nouveau
RESULTATS CO	MPTABLES			Congés Payés		
ASSOCIATION	117 339 €				132 838,97 €	- 15 500,38 €
ESMS+SIEGE	95 460 €	- 118 260,38 €	268 816,32 €	- 17 521,08 €		- 37 574,45 €
COMMERCIAUX	484 479 €					484 478,89 €
TOTAL	697 278 €	- 118 260,38 €	268 816,32 €	- 17 521,08 €	132 838,97 €	431 404,06 €

met à la Présidente un chèque de 132 839 €. Un appel à candidature est lancé pour recruter des bénévoles, soutenir la prochaine OB qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2022. Remerciements des bénévoles qui donnent les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

Madame Céline ARNAUD, responsable Administrative et financière, a présenté les rapports financiers et le prévisionnel de l'Adapei, approuvé par 85 voix + 8 abstentions /96 votants.

Mme ARNAUD a remercié tous les comptables qui permettent le livrable de ce jour.(Cf : image1)

L'affectation des résultats de l'exercice 2021 a été approuvé par 84 voix + 9 abstentions/96 votants

L'approbation des conclusions du commissaire aux comptes sur le rapport d'audit financier, conclusions qui confirment que les comptes sont réguliers, sincères a été approuvée par 83 voix + 10 abstentions/96 votants

L'Assemblée Générale a donné quitus au CA et au bureau du Conseil d'Administration.

Questions de la salle : Comment s'opère la consolidation des comptes ? C'est une obligation, l'Adapei est une entité avec plusieurs établissements, les comptes sont présentés « consolidés » au commissaire au compte. Il s'agit de l'ensemble de tous les comptes de tous les établissements de l'Adapei 07.

Pourquoi ne rembourse-t-on pas les emprunts ? Au regard des taux prati-

qués, de l'amortissement, le choix a été fait de garder la trésorerie disponible pour d'autres projets, de garder des moyens. L'autorité accepte cette charge.

Sur proposition du CA, **la cotisation de l'Adapei 07** d'un montant de 75 € et pour les amis de 45 € a été approuvée par 87 voix + 1 non + 4 abstentions/96 votants.

Madame LEONARD, a présenté le projet patrimonial de Privas. La reprise du SESSAD nécessitait de revoir les conditions d'accueil de ce service dans de nouveaux locaux. Les services de l'Adapei 07 sous la direction de Mr BILLAUD sont dans les mêmes dispositions. L'Adapei va se porter acquéreur d'un bâtiment de 510 m2 composé de 4 niveaux (1sous-sol, 1 rdc, 2 étages) situé av de l'Europe Unie, dans le centre de Privas. Certains espaces seront mutualisés via une salle de réunions, de formations. La section centre sera localisée dans ce bâtiment ainsi que les services du siège qui y disposeront d'une antenne délocalisée. Ce projet répond aux besoins des professionnels de services de l'Adapei 07. Les travaux de réhabilitation prévoient un ascenseur pour desservir tous les étages, pourraient démarrer en mai 2023 pour un livrable début 2024. La ville de Privas, qui vend ce bâtiment à l'Adapei 07, a fait un effort important puisque le prix de départ était proche de 440 000 € et que l'offre finale est de 350 000 €. L'acquisition de ce bâtiment se fera sur les fonds de l'OB, les travaux nécessiteront un emprunt. L'Assemblée Générale est favorable à ce projet qui est intégré dans le rapport d'orientation.

La Présidente Départementale, Elisabeth CHAMBERT demande 1 mn de silence pour les personnes qui nous ont quitté : Marius BILLON, Sonia VALLON, Christophe SCHMELZLE, Hervé GOUDARD avant de donner lecture du rapport d'orientation, approuvé par 81 voix + 4 non + 7 abstentions/96 votants.

Les priorités portent sur la confirmation de la démarche d'autodétermination des personnes handicapées, le respect, la défense de l'effectivité de leurs droits, l'objectivation des besoins, le financement des réponses. La volonté d'être dans la co-construction avec les parties prenantes du territoire, dans l'affirmation de notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants, de s'engager dans l'innovation de la transformation de l'offre pour rendre accessible tous les services à chaque personne en situation de handicap, dans la gestion du patrimoine avec l'obligation de réduire notre consommation d'énergie, de concrétiser l'achat du bâtiment de Privas et de mettre en place une SCI pour la gestion du patrimoine de l'Adapei 07. L'écriture du PAG en cohérence avec les objectifs et actions du CPOM pour une mise en œuvre début 2023.

Elections des candidats au Conseil d'Administration : tous réélus ou élus pour la 1ère fois, le CA accueillera : Elisabeth MAENHOUT, Xavier POWAGA, Christophe CARETTE, Cécile MONCHAL, Nathalie SERVIER, Arlette GOULLEY, Danielle EVESQUE, Evelyne GARROUTEIGT, André LOYET. Félicitations engagement.

Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022 - 7

Adapei_70.indd 7 21/07/2022 11:23



Actualités

La promotion de la médaille du travail vermeil et or aux travailleurs handicapés et salariés ayant 30 et 35 ans d'ancienneté était composée de 13 récipiendaires. Ce fut un grand moment d'émotion, de joies partagées pour Robert DUCLOS, Valérie GOUY, Fréderic ROCHE, Pascal LAHOURY, Patric GUERIN, Noram GHOUBALI, Ghyslaine GAY, Alain CHARROIN, Olivier VALLET. Les professionnels ont été excusés.

Avant de conclure, pour répondre aux questions diverses :



- Place du polyhandicap : confirmée dans le projet du CPOM via une MAS sur le Nord 07
- Evolution du taux de rentabilité du contrat rente survie : produit mis en place par l'Unapei qu'il convient de consulter au niveau national.
- Ensemble, pour répondre au courrier des représentants du personnel donné en lecture en AGO, Présidente et Direction Générale ont souligné avec force, le caractère essentiel des métiers de l'accompagnement qu'ils soient du médico-social ou du social, en renouvelant leur appel à une revalorisation des salaires de l'ensemble des professionnels du secteur. Pour autant pour répondre aux personnels, il s'agit de 50 ETP, un accord a été agréé, publié au JO, l'Adapei 07 pourra faire un deuxième pas au niveau de la filière éducative, pour les personnels non reconnus, la Direction Générale ne peut pas demander à l'association de prendre en charge des coûts aussi onéreux (80 000 € + 254 000 €) qui consisterait à délester l'association de son patrimoine, L'autre risque serait que l'autorité de tarification pourrait nous sommer de nous remettre dans le bon chemin car nous sommes garants de l'utilisation des fonds publics confiés, Les personnels de la filière éducative seront revalorisés avec un effet rétroactif au 1/4 entériné le 1er juillet. Pour les autres professionnels, la mobilisation continuera.

Message de Monsieur Luc GATEAU, président de l'UNAPEI pour partager avec l'AGO les positions que nous aurons encore à défendre dans les semaines à venir. » Le secteur vit une crise sans précédent qui pèse sur l'accompagnement. Sans un personnel qualifié, formé, reconnu, les droits des personnes en situation de handicap, de leurs familles sont bafoués. Ce n'est pas acceptable. Nous demandons que les pouvoirs publics répondent à toutes les situations, tous les besoins des

personnes en situation de handicap. C'est la condition d'une vie digne. L'expertise de notre secteur est un investissement indispensable pour notre pays. Nous devons garder, ensemble, solidairement, notre pouvoir d'agir pour porter d'une voix les attentes des personnes en situation de handicap intellectuel, des familles, des professionnels.

La Présidente finalise l'AGO, la crise sanitaire a lourdement impacté notre façon de vivre, nous nous sommes appuyés sur une culture de l'engagement très ancrée au sein de l'Adapei 07. Remercie tous les professionnels de l'Adapei 07, Madame LEONARD, les directions, les services du siège de leur étroite collaboration tout au long de l'année pour accompagner, soutenir les projets des personnes accompagnées malgré toutes les difficultés rencontrées. Remercie tous les administrateurs, les membres du bureau pour représenter les personnes vulnérables, les familles. Au nom de l'Assemblée Générale, la section Sud est particulièrement remerciée pour la préparation de ces 2 AG, la qualité de l'accueil.

> L'assemblée s'est conclue par un cocktail déjeuner convivial.

Nous souhaitons plus que jamais nous battre contre des listes d'attente inacceptables qui ne permettent pas d'accéder à des accompagnements.

Nous battre contre le maintien d'accompagnements non adaptés, nous battre contre la mise à l'écart de personnes handicapées, de familles.

Nous ne voulons pas d'une société uniquement gestionnaire, mais d'une société juste humaine, juste solidaire pour que les réponses permettent une vie décente à toute personne vulnérable.

Dans ce combat nous restons optimistes, parce que nous sommes des femmes et des hommes engagés, responsables, unis pour que chaque personne en situation de handicap soit libre de choisir avec des réponses adaptées à leur situation avec des accompagnements de qualité et des soins respectueux.

Cet engagement est la marque d'identité de l'Adapei 07, de notre réseau. Alors simplement,

MERCI de votre ECOUTE, de votre CONFIANCE.

8 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 8 21/07/2022 11:23



Opération Brioches : Retour sur l'opération brioches 2022

L'opération brioches à repris, après un an de suspension pour cause de Covid.

Montant de la collecte : 133 000 Euros. Merci à tous nos bénévoles. Merci à tous nos donateurs.

Lors de l'opération précédente, en 2021, l'opération brioches avait permis la collecte d'un montant de 146 000 euros.

Ces fonds ont été utilisés pour améliorer les conditions d'accueil des enfants accompagnés:

A Lalevade d'Ardèche, à l'IME AMITIÉ, 70 000 euros ont permis d'ouvrir une

nouvelle salle de classe dans un bâtiment modulaire, et d'affecter à un groupe un espace de vie. Grace à ces travaux, la section des adolescents bénéficie d'un groupe de vie neuf et confortable! Ce sont les premiers aménagements. D'autres vont suivre prochainement.

A Privas, les fonds vont servir à l'aménagement du SESSAD, Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile, le bâtiment va être réaménagé, avec des salles accueillantes et propices à un bon accompagnement des enfants suivis par le service.

Un grand Merci à Monsieur François BARBE, pour son dévouement. Pour avoir coordonné l'opération brioches pendant de nombreuses années.

> plans du futur bâtiment de Privas

HOMMAGE

Lors de l'Assemblée Générale, la Présidente Départementale, Madame Elisabeth CHAMBERT, a rendu hommage à Christophe SCHMELZLE, Hervé GOUDART. Sonia VALLON, et Marius BILLON.

Monsieur Christophe SCHMELZLE,

Christophe vivait au Foyer de vie depuis 12 ans, après avoir travaillé à l'ESAT et avoir vécu au Foyer d'hébergement.

Ses anciens collègues de l'ESAT nous ont fait parvenir cette photo, qui représente bien sa joie de vivre et sa passion pour « la danse des canards » qu'il ne manquait pas de demander au DJ lors de nos repas de NOEL. Nous nous sommes remémoré toutes ses expressions qu'il aimait nous répéter et sa passion pour « les



verts » de St Etienne avec ses anciens collègues de travail très affectés par sa disparition.

Retraite

Jean Paul MONNIER, pilier de l'équipe technique, a pris sa retraite le 29 Juin 2022. Il avait rejoint l'ADAPEI 07 le 1er mars 2014 Jean-Paul a démarré sur le secteur d'Annonay comme apprenti mécanicien auto au garage Vacher, puis a rejoint la concession Citroën d'Annonay pendant 20 ans. Son professionnalisme et son sérieux lui ont permis d'évoluer vers différentes fonctions au sein des ateliers pour en devenir un des responsables. Toujours très soucieux de la satisfaction du client. Puis il souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il teste dans une période de transition le monde agricole.... En allant de fermes en fermes réaliser différentes formes de recensements au sein des exploitations avant de rejoindre l'ADAPEI07. Depuis 10 ans, Jean-Paul a rejoint l'ADAPEI 07 comme agent technique de maintenance, souriant, sérieux, il est très apprécié pour sa disponibilité et son sens du service client. Mécanicien chevronné, il est aussi passionné de voiture de collection qu'il bichonne et entretien aussi bien que les véhicules de l'ADAPEI 07. Un état d'esprit remarquable, un sens du service aux autres, toujours avec le sourire.

Un grand merci pour cette implication auprès des équipes et de nos usagers.

Nous lui souhaitons le meilleur et le remercions infiniment de son aide, et saluons son exceptionnel savoir-être.



Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 9

Adapei_70.indd 9 21/07/2022 11:23



UN GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR LE POLYHANDICAP GEM API POLY'HANDI MERCI À L'ADAPEI07 QUI NOUS PARRAINE!!



Petit rappel historique: Après 5 ans à se faire connaître, à énoncer nos besoins, à pousser des portes, faire des études quantitatives de besoins, et j'en passe, nous avons obtenu de l'ARS un Groupe d'Entraide Mutuelle que nous avons appelé Api Poly'Handi.

Comme beaucoup de familles de personnes en situation de polyhandicap nous cherchons des solutions adaptées, et surtout sur le territoire nord Ardèche après 20 ans. Le tour de la question est vite fait :

- Partir dès qu'une place se libère en internat. La plupart du temps il faut faire sa valise en quelques jours. Il n'y a pas de MAS proche de chez nous donc cela veut dire quitter son milieu familial, sa vie sociale, ses amis... pratiquement du jour au lendemain avec toutes les conséquences psychologiques et forcément de santé que ce choc engendre. Quelle violence !! Je ne peux toujours pas m'imaginer imposer ça à mon fils.
- Rester au domicile des parents qui, forcément, se retrouvent bien

seuls à gérer des situations épuisantes. Et le plus souvent s'isolent peu à peu...

Est-ce que l'on peut parler de CHOIX avec seulement ces deux possibilités ?

Nous avons donc décidé de chercher et fabriquer des solutions ensemble.

Les lignes bougent, il existe des dispositifs mais pas facile!! L'Adapei07 parraine le GEM et nous tenons à vous remercier d'être à nos côtés dans cette aventure!

Nathalie SERVIER



L'ACTUALITÉ DE NOS PARTENAIRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE L'ASSOCIATION NOUS AUSSI



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

1. VIE ASSOCIATIVE

La vie de notre délégation Ardèche de Nous Aussi a été très perturbée par l'épidémie de Covid : suspension des réunions en février, mars et avril, annulation des activités festives.

Plusieurs réunions se sont tenues en extérieur ou au self pour respecter les mesures de distanciation.

Notre délégation qui comptait 32 membres en 2019 a perdu 4 adhérents du fait de ces difficultés et des conditions de réunion.

La délégation a signé une convention avec l'Adapei 07 décrivant les relations entre les deux associations.

2. ACTIVITÉS DE TRAVAIL

Une seule activité de travail a pu se dérouler. Nous avons travaillé sur les élections départementales et régionales.

La délégation a voté pour recommencer le projet des faux PV avec l'accord de la Fondation de France car il reste du stock. Nous pensons le faire en 2022.

3. CITOYENNETÉ

La délégation a continué ses activités de collecte : les bouchons et les bobines industrielles au profit de l'association Solidarité Bouchons, les piles au profit du Téléthon.

- Les bouchons : Pendant l'année 2021, nous avons récolté 657 kilos de bouchons et 373 kilos de bobines. Solidarité Bouchons a remis à GEM API PolyHandi un chèque de 800 euros.
- Les piles: La délégation a décidé de continuer la récolte des piles et a remis au Téléthon 127 kilos.

4. LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

L'épidémie de Covid a entrainé l'annulation de notre sortie restaurant et notre pique-nique d'été.

Michel Ponson - Président

10 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 10 21/07/2022 11:23



LES LOIS DU 2 JANVIER 2002 ET DU 4 MARS 2002 ONT 20 ANS

Célébrer une loi, c'est rare. Pourquoi celle du 2/1/2002 ? Il y a une logique historique, cette loi n'est pas seule.

En 1941, la séparation entre le médico-social et le sanitaire n'existait pas. Les établissements de santé de l'époque recevaient toutes les personnes « indigentes » selon les textes, avaient un rôle sanitaire, social, médico-social.

1941 : une loi impose un prix de journée à payer, les personnes indigentes ne peuvent payer. C'est la première séparation de l'activité du sanitaire et du médico-social. Les patients qui avaient des moyens allaient dans des établissements privés.

1970 : Début de la structuration du sanitaire avec une carte sanitaire via une loi, écartement du social et médico-social.

1975: Structuration 5 ans plus tard, du médico-social dont le handicap. La fracture juridique est confirmée entre le champ du sanitaire et celui du médico-social. Mais les personnes du médico-social ont aussi besoin de soins.

Les ordonnances de Juppé tentent

de prévoir des ponts entre les différents champs. Tous les textes ciblent l'organisation structurelle des établissements. Afin de s'occuper des personnes, des parlementaires ont travaillé les lois de 2002 pour donner des droits aux personnes qui relèvent du médico-social. Ces 2 lois sont indissociables, elles relèvent d'une logique commune : attributions de droits aux personnes accueillies dans les ESMS.

Loi du 2/1 : accueil des personnes vulnérables

Loi du 4/3 : états généraux pour le sanitaire, cahier de doléances pour faire remonter les besoins du médico-social.

Une différence entre les 2 liée à la temporalité: durée du séjour de courte durée dans le sanitaire, séjour de longue durée dans le médico-social avec des personnes qui ne sont pas toujours en mesure de se protéger.

Intérêt de la loi de 2002-2 : rendre effectif les droits des personnes dans le médico-social

Ces 2 lois font ressortir l'importance, le rôle fondamental de l'ETHIQUE suite aux relations indissociables entre l'établissement, la personne vulnérable, la famille.

L'obligation d'appliquer la loi, pose la responsabilité du dirigeant, de ce qui se passe dans son établissement et par mesure de précaution il peut avoir tendance à limiter le droit de la personne vulnérable pour éviter les risques éventuels qu'elle pourrait encourir. Alors que la loi de 2002, laisse beaucoup de liberté, une liberté totale de création.

En France, d'un point de vue juridique, il y a 73 codes qui font 4000 pages, mais il y a 2 codes hors normes, c'est celui de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles qui utilise des mots sans contenu. Il laisse une liberté pour avoir des idées, un pouvoir de création. Liberté qui veut dire prise de risques, de responsabilités. Cette loi accorde une confiance à priori, dès qu'il y a une prise en charge de personnes vulnérables sur un temps de vie.

La loi leur donne le droit d'aller et venir, la sécurité, la dignité, la vie privé. La vie des personnes vulnérables évolue comme celle de tout un chacun. Comment fait-on pour se mettre au pas de chacun? Avec cette liberté de la loi, cette responsabilité, que fait-on pour créer avec un droit qui est une discipline qui est en perpétuel mouvement et qui nous demande d'être également dans ce mouvement, la logique de cette loi du 2/1/2002 ne bouge pas : confiance, temporalité de la prise en charge, le fait de pouvoir imaginer.

La liberté n'est pas de faire ce que « je veux », la liberté c'est tout ce qui permet de créer sans porter atteinte aux autres.



Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 11

Adapei_70.indd 11 21/07/2022 11:23



Le Réseau Santé Bucco-Dentaire & Handicap Rhône-Alpes

En 2021, le Réseau Santé Bucco-Dentaire & Handicap-Rhône Alpes a conclu une convention avec l'IME Amitié. Ceci permet aux enfants d'accéder à des soins adaptés à leurs difficultés, à des actions de dépistages.

www.reseau-shdh-ra.org

LA LOI DU 2 JANVIER 2002 A 20 ANS

Comment a-t-elle transformé les pratiques à l'ADAPEI 07 ?

La loi 2002 – 2 actait l'attachement du législateur au respect des droits fondamentaux des personnes accueillies en établissement social et médico-social. Elle offrait aux personnes accueillies la garantie du respect de leurs droits.

Au-delà de la lettre de la Loi, les administrateurs et les salariés de l'ADAPEI 07 se sont employés, depuis 2002, à appliquer la Loi dans son esprit : mettre les usagers en situation d'exercer pleinement leur citoyenneté en commençant par leur permettre d'être conscients de leurs droits. La Loi demandait la mise en place d'outils, et ces outils sont mouvants, ils s'adaptent.

L'INFORMATION DE LA PER-SONNE SUR LES PRESTATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT QUI L'AC-CUEILLE:

- Le projet d'établissement : les établissements ont engagé des travaux collaboratifs de présentation de leurs projets d'établissement. Les établissements vont désormais vers une rédaction en FALC, Facile A Lire et à Comprendre, aidée des usagers eux-mêmes!
- Le livret d'accueil et la notice de fonctionnement : l'IME ENVOL, par exemple, a réalisé un livret d'accueil en vidéo, sur DVD, pour faciliter la compréhension des personnes accueillies. Les salariés des foyers sont en travail sur la même idée.
- La Charte des droits et libertés de la personne accueillie : tous les personnels de l'ADAPEI 07 travaillent à l'appropriation de cette charte par les usagers dès le début de leur prise en charge.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CI-TOYENNETÉ : LE CVS, CONSEIL À LA VIE SOCIALE

Un autre axe de la Loi est d'aider les personnes accueillies à profiter de leur citoyenneté. Cette année, des informations ont été faites sur le vote, sur les élections présidentielles, des accompagnements ont été prévus pour les personnes qui le souhaitaient.

En interne, les usagers ont pu s'exercer au processus électoral et à la représentation démocratique grâce aux CVS. Ils ont réfléchi à être candidat, ont mené campagne, créé des affiches parfois, puis, le 4 mai, les élections ont eu lieu dans tous les établissements. Ils ont pu participer à l'organisation et au dépouillement.

Les usagers, les salariés, les familles ont élu leurs représentants au Conseil à la Vie Sociale, institution démocratique au sein des établissements, qui vise à faire émerger des propositions d'amélioration.

La citoyenneté c'est aussi pourvoir s'ouvrir à toutes les générations : L'IME Envol a créé un partenariat avec un EHPAD, et les enfants ont pu créer une fresque avec des personnes âgées. Ces fresques, réalisées il y a trois ans, décorent encore les murs des couloirs de l'établissement.

LA LOI DU 4 MARS 2002 A 20 ANS.

Comment a-t-elle transformé les pratiques à l'ADAPEI 07 ?

La Loi 2002-403 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé posait le principe de l'accès aux soins pour toute personne, y compris pour les personnes en situation de handicap, et le principe d'interdiction des discriminations en raison de la situation de handicap.

Cette Loi a ouvert l'accès des personnes accompagnées par les établissements de l'ADAPEI 07 à des campagnes de dépistage, et à un accès beaucoup plus facile au système de soin, notamment par la conclusion de conventions de partenariats.

EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ À LA SANTÉ, QU'EST CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE À L'ADAPEI 07 ?

• La signature de la charte Romain Jacob :

L'URAPEI Rhône ALPES, et Notre Présidente, Elisabeth Chambert, sont signataires de la Charte Romain Jacob.

12 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022

Adapei_70.indd 12 21/07/2022 11:23



La charte Romain Jacob est le fruit

d'une réflexion portée par de nom-

breux acteurs nationaux de la santé,

et d'un rapport remis par Pascal Ja-

cob, Président de l'association Han-

didactique, à la Ministre des Affaires

Sociales et de la Santé, Marisol Tou-

Cette charte marque l'aboutissement

de l'engagement de Pascal Jacob,

père de Romain (aujourd'hui décédé),

qui voulait que l'on prenne en compte de manière significative, le handicap

sous toutes ses formes.

raine, en 2013.



• La signature de plusieurs conventions:

- Une convention avec l'Hôpital d'Annonay,
- Un travail avec France Association Santé,
- Une convention avec l'association Sainte-Marie, gestionnaire du CMP et de la clinique psychiatrique J. CHIRON
- La rédaction d'un Projet d'Accès à la santé, pour les résidents des foyers, qui repose sur quatre axes :
 - Améliorer l'accès à la santé du résident dans son parcours de soins
 - Optimiser la qualité, la sécurité et la gestion des risques liés aux soins
 - Développer la qualité des pratiques professionnelles
- Améliorer l'information aux usagers, familles, proches et responsables légaux
- Un travail sur l'accès aux dépistages:

associations partenaires. L'ADAPEI 07

permet et encourage les personnes accompagnées à profiter de ces actions.

Les équipes des foyers ont travaillé à la mise en place de campagnes de dépistage pour le cancer du sein et le cancer colorectal.

• Un travail sur la connaissance des troubles des personnes en situation de handicap par les étudiants en médecine:

L'ADAPEI 07 cherche à signer des conventions d'accueil de médecins en deuxième année d'étude pour faire connaitre le handicap avec l'université de Lyon Sud (à reprendre à la suite de l'épidémie de Covid)

A terme, les conventions devraient être conclues avec d'autres universi-

• Un travail d'appropriation des droits du patient :

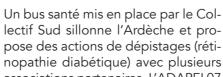
Les documents sur la personne de confiance et sur les dernières volontés ont été transcrits en FALC pour les résidents des foyers, ce qui leur permet d'être en pleine connaissance de leurs droits.

EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ AU SYSTÈME DE SOINS, QUELS SONT **LES BESOINS?**

Le contexte règlementaire et législatif pourrait évoluer. Par exemple, dans les ESAT, une autorisation de prodiguer des soins permettrait d'éviter des ruptures de parcours et des fins de prise en charge pour raison médicale.

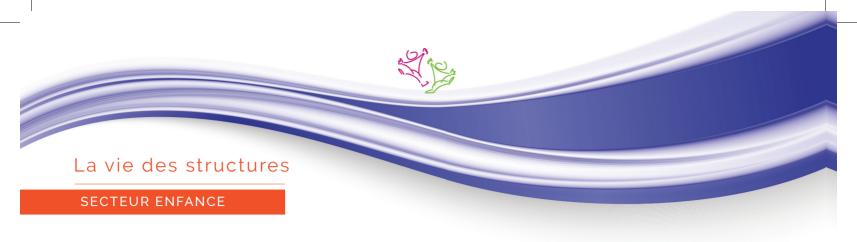
Les sorties d'hospitalisation et le retour à domicile ou en établissement pourraient encore qualitativement être améliorés, anticipés.





Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 13

Adapei_70.indd 13 21/07/2022 11:24



IME Amitié

Salon du livre jeunesse de Jaujac.

Les enfants et jeunes adultes de l'IME ont participé le 12 mai 2022 à la 2ème Edition du salon du livre jeunesse de Jaujac autour du thème « sous mon volcan ».

Pendant un trimestre, 4 jeunes de l'IME ont lu le livre « le collier magique », discuté et crée une œuvre à partir de l'ouvrage de Magalie Attiogbé, illustratrice.

Ils ont eu la chance d'être exposés pendant la durée du salon.

Un autre groupe a pu créer avec l'illustratrice pendant une après-midi son propre caméléon d'après l'ouvrage « le caméléon qui se trouvait moche ».

Des visites du salon ont été organisées pour les groupes par l'équipe éducative.





14 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022

LE PARTAGE

CF photos couverture

Toujours dans le travail de « l'estime de soi », un moment de paroles partagées entre résidents. Voici les mots, leurs propres mots, ce que signifie « LE PARTAGE » pour eux.

Il est important de les mettre sur le devant de la scène pour qu'ils puissent s'exprimer. L'atelier photos, ne met pas qu'en avant des photos, mais leur valeur, leurs idées et leur ressenti.

SABRINA: partager une pochette avec des dessins

PAULINE: confectionner des choses avec les autres et pour les autres

PATRICK: chanter pour les autres

INGRID: des confiseries

JEAN-BAPTISTE: faire des jeux ensemble

CINDY: manger des pâtisseries ensemble

CELINE: des souvenirs (s'échanger des souvenirs)

AURELIE: danser ensemble

FLORIAN: des cadeaux (offrir des cadeaux, s'échanger des cadeaux)

CHARLOTTE: de la joie, de la bonne humeur

FANNY: de l'écoute et de l'aide aux autres

ALAIN: échanger des idées de mode

OLIVIER: partager des photos

VALERIE: être ensemble

AUDREY: de la gentillesse

BENJAMIN: un sourire, un regard

Adapei_70.indd 14 21/07/2022 11:24

ACTUALITE DE L'IME ENVOL

Les candidatures au Conseil de la Vie Sociale 16/02/22

CVS: Lieu d'expression pour les usagers et leurs familles sur le fonctionnement de l'établissement

Dépôt des candidatures avant le 31 mars!
Vote des représentants des personnes accueillies le 3 mai!

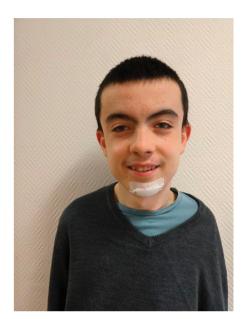
En rapport avec l'actualité et pour illustrer les échanges

Organisation d'un vote du délégué du groupe Ados 1

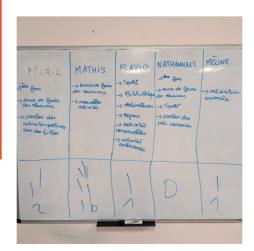
- L'essentiel du CVS/rôle d'un délégué
- Motivations de chaque candidat
- Isoloir
- Urne scellée « à voter »
- Recueil des signatures
- Dépouillement

5 candidats :
pour être délégué du groupe
5 candidats :
pour être membre du CVS





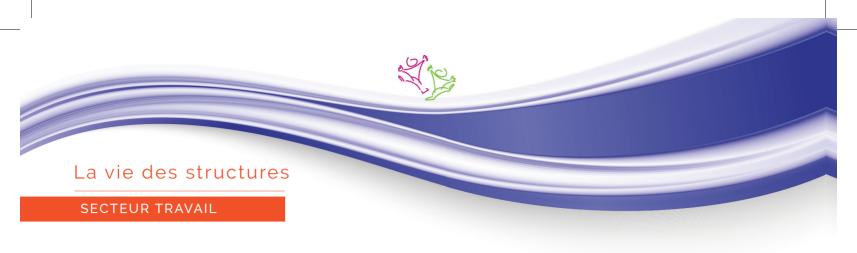




	Tana .
Amélie	
Bérat	W/
Corinne	
Fatima	Ø
Flavio	A
Laurent	
Marie	MARIE
Mathis	MATHIS
Méline	MELPIVE
2.217	Line Andria & An

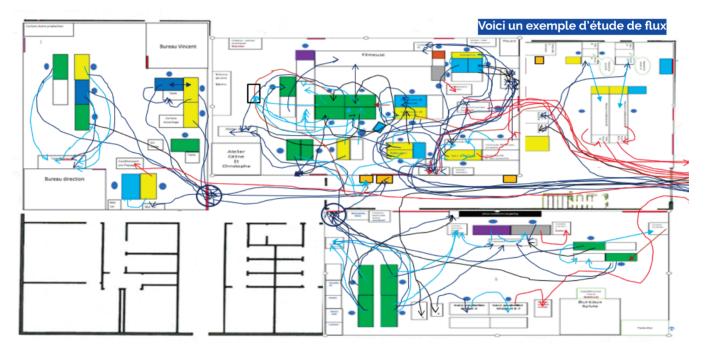
Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022 - 15

Adapei_70.indd 15 21/07/2022 11:24



UNE ÉTUDE DE POSTE PAR UNE ERGONOME A ÉTÉ MENÉE DANS LES ATE-LIERS DE SOUS TRAITANCE DE L'ESAT DU HAUT VIVARAIS.

Une des axes de travail du pôle est l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail pour tous.



Dans ce contexte, une étudiante en Master d'ergonomie a été accueillie pour ses travaux de mémoire.

Aurélie RIVOLLIER, Etudiante à l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon (IETL), dépendant de l'université de Lyon 2, a mené une étude ergonomique des postes à l'ESAT Haut Vivarais.

Cette étude a été menée de novembre 2021 à avril 2022 et a débouché sur la restitution d'une étude et de pistes de travail.

Aurélie s'est penchée sur les activités de sous traitance.

Elle a détaillé chaque processus de production en étapes, et a observé :

- 1. Les étapes de production
- 2. Le temps moyen par tâche
- 3. Les Flux de production
- 4. Les Déplacement des travailleurs

Elle a ensuite émis des observations & des suggestions d'amélioration.

CHAQUE DÉPLACEMENT A ÉTÉ ANA-LYSÉ. Ceci pour proposer des place-

ments de machines et de stocks plus judicieux, pour moins fatiguer les travailleurs.

In fine, les préconisations de l'ergonome vont aider à réimplanter les productions, et à produire une réflexion sur l'implantation des activités dans l'espace :

- Affecter une fonction à un espace donné: stockage matière 1ère, stockage produits intermédiaires, stockage produits finis, stockage pour les gabarits
- Affecter les productions en fonction des besoins en luminosité
- Définir une répartition des différentes productions en fonction de la saisonnalité
- Définir des implantations d'ilots dans les ateliers (production annuelle, production récurrente, production occasionnelle) en fonction du besoin d'espace occupé par la production
- Délimiter des zones de passage

dans les ateliers

Cette étude a aussi permis de souligner les capacités des travailleurs, et l'engagement des moniteurs d'ateliers.

Ainsi, a été mise en lumière l'autonomie des travailleurs sur leur poste de travail, la pair-aidance à l'œuvre au quotidien, la qualité de la production (le très faible nombre d'erreurs), et leur connaissance de l'usage des productions mises en œuvre.

Coté moniteurs, a été soulignée leur extrême implication, leur inventivité dans la création de codes couleurs, de gabarits. Les moniteurs connaissent extrêmement bien les capacités des travailleurs, sont très impliqués dans la préparation des postes de travail et dans le contrôle qualité.

Bien entendu, nous prendrons en compte ces conseils.

Nous remercions chaleureusement Aurélie RIVOLLIER pour son excellent travail.

16 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 16 21/07/2022 11:24



LE PARCOURS PROFESSIONNEL DE STÉPHANE, DE L'IME À UN CDI À L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE À AUBENAS

En février dernier, les équipes de l'ESAT Avenir ont célébré avec Stéphane la conclusion de sont CDI, un jour par semaine, à l'entrepôt du bricolage à Aubenas, combiné avec son Contrat d'Aide et de Soutien par le Travail à l'ESAT.

L'immersion à l'entrepôt du bricolage avait commencé en août 2021. Revenons sur le parcours précédant cette réussite.

STÉPHANE, QUEL EST VOTRE PAR-COURS AVANT LA CONCLUSION DE VOTRE CDI ?

J'étais élève à l'IME de Lalevade, puis je suis entré à l'atelier de menuiserie de l'ESAT à Lalevade à 17 ans et demi.

J'ai ensuite fait six ou sept stages, et des mises à disposition en entreprise. J'ai travaillé à Intermarché, Gedimat, REAM 07.

COMMENT VOUS EST VENUE L'ENVIE DE SORTIR DE L'ESAT ET DE FAIRE DES STAGES EN ENTRE-PRISE ?

Ce sont les moniteurs qui ont proposé les stages, et cela m'a permis de découvrir que cela me plaisait et m'a donné l'envie. Les stages proposés par l'ESAT ont démarré l'envie d'aller vers l'entreprise. Ensuite, l'ESAT m'a proposé des mises à disposition.

J'ai travaillé au centre automobile du centre Leclerc en mise à disposition de 2010 à 2014.

LA NOTION D'ÉTAPES PARAIT TRÈS IMPORTANTE DANS VOTRE PARCOURS

Oui. A l'Entrepôt du Bricolage, il y a eu plusieurs étapes. Le stage, la mise à disposition en entreprise. Et dans la mise à disposition, j'ai essayé plusieurs activités. J'ai fait de la mise en rayon, puis j'ai essayé la préparation de commande. Il faut lire un bordereau et voir s'il y a le nombre de produits commandés dans les cartons à livrer. Là, j'ai trouvé cela plus difficile, je faisais des erreurs cela m'a moins plu. Je me sentais mieux en rayon. Alors je suis revenu à l'étape d'avant.

ET QUELLE EST VOTRE SITUATION AUJOURD'HUI?

J'ai passé le CACES 3 et 5.

Je suis en CDI de 7 heures par semaines, le jeudi, à l'entrepôt du Bricolage de Aubenas, dans l'équipe de mise en rayon. Je travaille de 6 heures du matin à 11 heures 30 et de 12 heures 30 à 14 heures 30.

J'ai les mêmes horaires que le reste de l'équipe. Je m'entends bien avec mes collègues. Je suis content d'aller au travail. J'aime mon travail. Les lundis, mardi et mercredi, je suis à l'atelier de Menuiserie à l'ESAT.

Le jeudi à l'Entrepôt du Bricolage me fatigue beaucoup plus, du coup, je vendredi je suis en repos, car l'ESAT a aménagé mon temps de travail pour que je puisse m'organiser.

Je travaille dans une bonne ambiance. J'ai envie d'augmenter mon temps de travail à l'Entrepôt du Bricolage.

QUE VOULEZ-VOUS DIRE AUX PERSONNES QUI ONT LE MÊME PROJET QUE VOUS ?

Que si elles veulent faire des stages, elles peuvent. Qu'il faut écouter, se concentrer, se demander si le stage nous plait ou pas. Il faut essayer et faire par étapes. On ne peut pas éviter les étapes.

Partir du bas jusqu'en haut. Il ne faut pas avoir peur d'essayer et de réessayer. Tous les stages ne donnent pas forcément un contrat. Il faut essayer et apprendre.

Il ne faut pas de décourager, être décidé, et demandé aux chefs et au collègues d'expliquer et de montrer.

Il y a plein de petites étapes.

Aujourd'hui je suis professionnel à part entière dans une équipe et dans une entreprise.

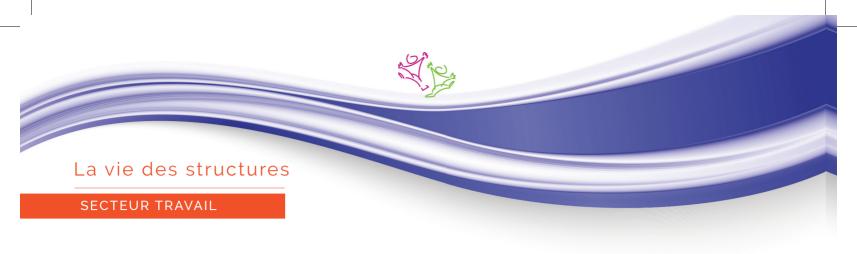
QU'EST CE QUI CHANGE EN SOR-TANT DE L'ESAT ?

C'est un monde différent.
A l'ESAT, le moniteur aide, on apprend. Dehors, c'est un vrai patron il faut écouter, se concentrer, c'est plus fatiguant, le travail est plus dur, il y a des clients.



Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 17

Adapei_70.indd 17 21/07/2022 11:24



ACTUALITÉ DE L'ENTREPRISE ADAPTÉE : 3 nouveaux salariés en CDI, et une équipe mise à disposition par l'ESAT Haut Vivarais

Ce semestre, l'EA a accueilli trois nouveaux salariés en CDI.

RENCONTRE AVEC SYLVIE FOÏS, OPÉRATRICE, 57 ANS

Sylvie est en CDI depuis le 2 mai, mais travaillait en fait à l'EA depuis le 28 juin 2021 en CDD. Sylvie avait déjà travaillé à l'EA avant le COVID.

A la fin de son dernier emploi, elle a réalisé un bilan de compétences, elle avait envie de retourner dans le monde du cuir, et c'est comme cela que lui est venue idée d'essayer un stage à l'EA.



C'est mon quatrième CDI, j'aime bien le cuir.
J'avais travaillé dans des entreprises de cuir et de textile, et j'ai fait une formation à l'AFPIC à Romans pendant 6 mois, j'ai eu mon brevet en chaussures préparation, parage, rempliage. J'ai aussi été piqueuse.

Sylvie a aussi travaillé dans la soudure de bâches de piscine pendant 12 ans. Ce travail physique lui a abimé le bras. Aujourd'hui, elle peut finir sa carrière dans un domaine proche de ceux qu'elle a toujours côtoyé. « Il y a deux ans, j'avais travaillé aux presses. J'ai commencé à l'EA aux ateliers de préparation : je mets des arrêts des adhésifs. J'aime bien, c'est minutieux. Les activités proposées me plaisent ».

RENCONTRE AVEC ELSA DUCHIER, RES-PONSABLE D'ACTI-VITÉ DÉCOUPE

QUAND ÊTES-VOUS ARRIVÉE À L'ADAPEI 07 ? ET APRÈS QUEL PARCOURS ?

En février 2022. Je venais d'IVECO en Logistique. Je travaillais en logistique et approvisionnement.



C'était de l'organisation de magasin, de production.

POURQUOI AVEZ-VOUS ÉTÉ ATTIRÉE PAR L'ADA-PEI 07 ?

Par le besoin de retrouver de l'humain dans un métier un industriel. Au bout de sept ans j'ai cherché à concilier management, lien humain, et production.

VOTRE BILAN:

Le poste très intéressant, j'ai appris beaucoup de choses sur le secteur de la maroquinerie, L'EA offre un management à l'écoute des opérateurs en maintenant une production, cela me plait.

RENCONTRE AVEC DAVID BON-NET, RESPONSABLE D'ÉQUIPE SOUS TRAITANCE, 51 ANS, DEUX ENFANTS

POURQUOI AVEZ-VOUS POSTULÉ À L'ADAPEI 07 ?

Par envie de changer de vie. Mon épouse et ma fille travaillaient dans le médico-social, du coup, à la maison, j'entendais des conversations, et je me suis dit pourquoi pas.

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai été coiffeur dans une entreprise familiale pendant 20 ans de 1987 à 2007. Ensuite j'ai été chef d'équipe dans les pommes, dans une coopérative, de 2007 à 2018. Je gérais des équipes de conditionnement. A l'approche des 50 ans, je me suis dit que c'était une de mes dernières occasions pour changer. J'ai travaillé dans une usine agro-alimentaire, et cela ne m'a pas trop plu, j'ai essayé plusieurs jobs, et je suis arrivé à l'ADAPEI 07 le 3 janvier 2022.

J'ai trouvé un travail qui concilie côté humain, conditionnement, et gestion d'équipe. Je n'ai pas été déçu, j'ai tout de suite eu un très bon contact, je n'ai aucun regret.

Je vais essayer d'apporter mon expérience en conditionnement, organisation, et relationnel.

J'avais participé dans un de mes anciens jobs à une formation en management sur la façon d'améliorer l'état

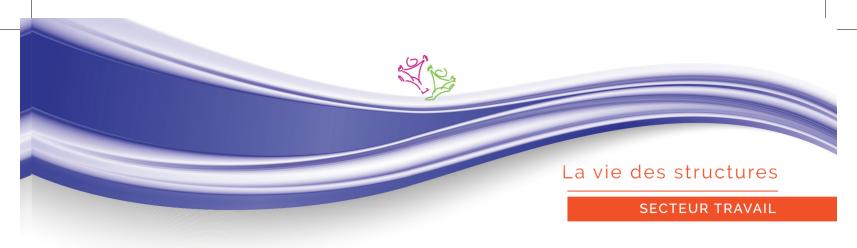


d'esprit d'une équipe, de faire en sorte que les gens soient heureux dans leur travail. Il se trouve qu'en étant heureux, les salariés produisaient plus en quantité et mieux en qualité. J'ai ensuite toujours appliqué ces principes.

A l'entreprise adaptée, les salariés ont le sourire. Je suis très heureux d'avoir rejoint l'équipe.

18 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022

Adapei_70.indd 18 21/07/2022 11:24



L'ESAT HAUT VIVARAIS met à disposition une équipe de salariés à l'Entreprise Adaptée

Rencontre avec Yann, Ghislaine, Frédéric, Travailleurs de l'ESAT mis à disposition, et Brigitte, qui les accompagne à l'EA. Tous arborent un immense sourire et disent être heureux au travail. Tous sont d'accord pour partager leur expérience et motiver les personnes qui hésitent à profiter de ce dispositif.

YANN: L'ESAT m'a poussé à essayer d'aller en entreprise, je suis content. A l'ESAT à Roiffieux, il est possible d'aller en formation. Grace à l'ESAT, je suis allé à Saint Etienne j'ai

passé les CACES 3 et 5, et maintenant je suis à l'EA deux jours par semaine. J'aimerai bien petit à petit venir plus. On a des conversations d'adultes, j'ai bien aimé découvrir mes collègues et l'entreprise adaptée.

GHISLAINE: Au début, j'ai fait un stage à la MAPA. Cela n'a pas marché, cela était plus compliqué. Les moniteurs de l'ESAT m'ont suggéré d'aller à l'EA, j'ai appris à faire des inventaires, et je suis moins énervée au travail, cela se passe bien, je suis contente. Je viens un jour et demi par semaine.

FRÉDÉRIC: Je travaille à l'ESAT en espaces verts, et les moniteurs m'ont proposé la mise à disposition à l'Entreprise Adaptée pour revenir petit à petit à mon premier métier (j'étais magasinier cariste dans les cosmétiques). J'aime bien être dans une petite structure, je suis content de venir, je n'ai pas la boule au ventre. J'espère petit à petit avoir des formations de cariste et des formations en informatique

Je suis content de travailler pour la qualité, le luxe.

PARIS NOUS VOILÀ!

Le samedi 2 avril, c'est l'effervescence sur le pavillon « ambre » : Christian, Kelly et Laurent, encadrés de leurs éducateurs Sandrine, Sédrick et Séverine s'apprêtent à rejoindre la capitale. Le groupe quitte l'Ardèche sous la neige et rallie Lyon en bus, pour prendre le TGV direction Paris.

Ce périple de 3 jours a pour but de soutenir et encourager Blandine, résidente du foyer d'accueil médicalisé. Cette dernière s'entraine depuis de longs mois, pour participer en joëlette à l'un des marathons les plus importants au monde : le Schneider Electric Marathon de PARIS (pas moins de 45 000 participants et 250 000 spectateurs).

Sitôt les valises défaites dans notre logement situé près de l'Arc de Triomphe, nous en profitons pour visiter la Tour Eiffel. Du 2ème étage, chacun s'émerveille de la vue panoramique sur la capitale. Quelques photos souvenirs et il est déjà l'heure de rejoindre la « team Blandine » pour partager un repas au Monte Cristo.

Le lendemain matin, les Ardéchois sont présents sur la plus belle avenue du monde : les supporters sont reconnaissables par leur veste grise au logo de l'ADAPEI 07, la « team Blandine » par leur tenue verte avec casquette orange au prénom de la miss! Le départ est donné : Nous encourageons cette belle équipe à l'effigie de Blandine.

Nous profitons des quelques heures qui nous séparent de l'arrivée du marathon pour rejoindre les bords de Seine : achats souvenirs, repas au pied de la Tour Eiffel. Puis, c'est à bord d'un bateau mouche, que nous découvrons Paris, ses monuments, et ses lieux chargés d'histoire.

Il est déjà l'heure de regagner l'avenue FOCH. Quelle émotion de voir Blandine sur sa joëlette lever les bras au ciel en







SECTEUR HABITAT









Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 19

Adapei_70.indd 19 21/07/2022 11:24



franchissant la ligne d'arrivée entourée de sa famille, ses amis et le BRC. Au-de-là du défi réaliser, il s'agissait aussi pour tous de prendre du plaisir et de terminer ce marathon en portant un regard solidaire sur le handicap. Leur émotion nous gagne...

Le voyage touche à sa fin. Dès le lendemain après-midi, c'est la tête pleine de souvenirs que nous regagnons le Foyer de vie : ce transfert aura été riche en découvertes, mais aussi riche en rencontres.

Nous remercions la section Nord et le comité des fêtes de la section Nord de l'ADAPEI 07, pour avoir contribué à ce transfert. Merci pour vos dons.

MERCI.









David VEYRE, frère de Blandine, et Franck BERNARD, président du BRC nous ont confiés:

« C'est en juin 2020 que l'idée a commencé à germer.

Notre ami Jérôme avait vécu l'aventure du Marathon de Paris en 2019. Il avait accompagné un couple à mobilité réduite en joëlette et avait

vécu un moment fort en émotion.

Il nous a dit avoir pensé en franchissant la ligne d'arrivée qu'il fallait le refaire avec Blandine.

Nous avons alors abordé le projet avec notre famille et nos amis et ce fut un succès. Nous ne nous attendions pas à fédérer autant de personnes autour de ce projet.

Une de nos amies connaissait le président du BRC Vernosc 07 et nous a mis en relation. Le BRC Vernosc 07 est une association de coureurs qui veulent faire partager leur passion avec des personnes à mobilité réduite en les accompagnant en joëlette.

Le 30 mai 2021 nous nous sommes rencontrés pour un premier essai de joëlette. Nous ne savions pas à ce moment-là quelle allait être la réaction de Blandine. Et ce fut un succès : Blandine venait d'adopter ce « fauteuil adapté ». La bienveillance des membres du BRC et la présence de son entourage lui ont permis de se sentir en sécurité.

Ce fut une découverte pour tous. Chacun a pu essayer la joëlette en tant que pousseur mais aussi passager.

Une semaine après Blandine faisait sa première course pour le trail des tulipes à St Cyr: une première aventure formidable avec des passage de ruisseau mémorables. Puis nous avons enchainé les entrainements sur le Via Fluvia et les courses (Boulieu trail, 10km du Run in Lyon, semi-marathon du beaujolais, Trail du St Joseph à St Désirat).

Enfin le 3 avril est arrivé : Le marathon de Paris.

Sur la ligne de départ nous étions 80 coureurs avec les Champs Elysées vides devant nous. Nous avions tous le même T-shirt vert (fournis par SCHNEIDER qui nous a gracieusement offert les dossards pour Blandine et l'ensemble des coureurs du groupe) et la même casquette orange avec noté dessus « BLANDINE ».

De nombreux accompagnateurs, enfants, conjoints et une équipe du foyer de vie qui avait fait le déplacement nous ont encouragé tout au long du marathon.

Blandine et tous les participants ont pu découvrir les grands monuments de Paris au cours des 42.195 km de course.

Après 6h09 de course les neveux et nièces de Blandine nous ont rejoint pour franchir tous ensemble la ligne d'arrivée. Ce fut un feu d'artifice d'émotions, de larme, de joie et d'embrassades. Blandine était aux anges !!!

Cette aventure a été un formidable moment de partage, de solidarité et de dépassement de soi. Les 10 mois de préparation

Blandine que nous connaissions à 25 ans : joyeuse et ouverte aux autres.

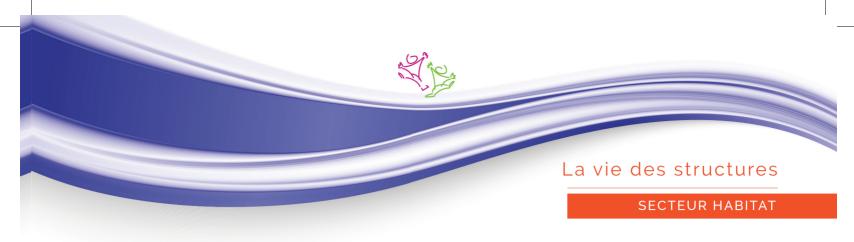
Certains ont découvert le monde du handicap, se sentant de plus en plus à l'aise dans la façon d'échanger avec Blandine. Elle a maintenant beaucoup de complicité avec l'ensemble des coureurs. »

> Sandrine, Séverine et Sédrick, « Ambre »



20 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 20 21/07/2022 11:24



LE DIMANCHE 15 MAI 2022, Ludovic à participé à une course « le relais pour la vie » organisée par la ligue contre le cancer 07 à Guilherand-Grange.

Pour l'aider à s'impliquer et lui donner du courage, sa famille s'est réunie pour le soutenir. Les personnes présentes à l'évènement ce jour-là l'ont bien encouragé aussi, nous avons fait de belles rencontres. Ludovic s'est dépassé, il a donné le meilleur de lui en effectuant une course de plus de 4Kms malgré la chaleur présente.

Nous avons aussi pu participer aux animations organisées dans la journée telle que la danse.

Ce projet va dans la continuité d'une implication sportive pour l'inclusion des personnes en situation de handicap que nous accompagnons au sein de l'ADAPEI.

Je suis content d'avoir couru. Il a fait chaud. Je suis heureux que ma famille soit venue et j'ai vu beaucoup de monde.





VISITE DE LA FABRIQUE DE BOURG ARGENTAL

« Les Bonbons de Julien »

Un week end de mi-février qui est ensoleillé pour s'accorder une visite avec un groupe de résident du foyer de vie en transversalité entre le pavillon Aventurine et Opaline au magasin-musée « Les Bonbons de Julien ».



En arrivant dans la fabrique, une dégustation s'impose. De toutes formes et de toutes les couleurs, qui nous font succomber à une gamme variée de confiseries et chocolats.

La visite commence par un espace découverte des ingrédients et musée avec un univers ludique et pédagogique qui ne manque pas d'intéresser les petits curieux



Dans l'amphithéâtre : le confiseur a joué l'apprenti sorcier et en transformant comme par magie le caramel en fusion en pâte à bonbons puis pour notre plus grand plaisir, la pâte prend des formes amusantes de berlingots et de sucettes aux parfums délicats.

Nous avons fini cette visite en passant par un couloir animé et vitré sur l'autre atelier où sont fabriqués guimauves, caramels, pâtes de fruits, chocolats...

Pour ceux qui ne le savent pas encore Les Bonbons de Julien, historiquement la confiserie était située à St Julien Molin Molette. Et comme vous l'avez déjà compris, Julien s'appelle Julien, il n'y avait donc qu'un pas pour que la confiserie-chocolaterie devienne Les Bonbons de Julien lors de son déménagement à Bourg Argental en 2013.

La marque « Les Bonbons de Julien » existe depuis environ 10 ans, cet atelier artisanal existe depuis bientôt 40 ans dans le Parc Naturel du Pilat.

Les deux gérants de la confiserie-chocolaterie sélectionnent rigoureusement leurs matières premières et utilisent uniquement des parfums et des couleurs naturelles, les bonbons, caramels et chocolats.

Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 21

Adapei_70.indd 21 21/07/2022 11:24



ATHLÉTISME

PARTICIPATION DU SAJ LES BABELOUS

aux championnats régionaux d'athlétisme sport adapté.

Samedi 9 avril, Valentin et Nicolas ont participé aux championnats régionaux (donc Auvergne Rhône-Alpes) d'athlétisme sport adapté. A Montélimar. Meriem était malade, elle n'était pas avec nous, dommage.

Le matin Valentin a fait le 100 mètres. Il finit 4e en courant en 15 secondes 90. Pas de médaille, presque, mais il bat son record personnel. C'est la première fois qu'il court en moins de seize secondes. Donc bien joué.

L'après-midi, Valentin a fait le concours



du lancer de disque et de la longueur.

Au disque, le lancer le plus loin est à 10 mètres 90. Un peu moins bien que d'habitude. Il est pour cette compétition le seul dans la catégorie sénior BC.

A la longueur, il saute à 3 m 35, ce qui est très bien pour Valentin. Il termine premier devant ses deux adversaires venant de la Drôme. Donc médaille d'or!



un de ses sauts mordus avec juste le bout des orteils à 2 mètres 5. Voilà pourquoi il a eu une médaille quand même.

On a vu Pierrot qui est venu pour faire juge. Merci à lui de nous entrainer le vendredi à Roqua.

C'était bien à Montélimar, on connait maintenant. Mais il y avait du vent, il ne faisait pas très chaud. Le bonnet, les gants, le blouson. On a même



mangé sous une tente à midi grâce à Pierrot qui nous a permis de nous mettre à l'abri.

Et voilà 2 médailles d'or de plus pour Valentin et la même récolte pour Ni-

La suite avec les championnats

de France à Marmande, entre Bordeaux et Toulouse. Ce sera au mois de juillet. Avec Mériem bien sûr.



Solidarité à l'ADAPEI 07 et à la résidence **Étoile du Berger**

Les résidents de l'Etoile du Berger ont participé par des dons pour l'Ukraine, avec la Protection Civile au TEIL. La Protection Civile transmet directement par camion à la Pologne. Quelques résidents ont souhaité s'associer à des achats alimentaires et d'hygiène « de première nécessité ». Ils ont été remerciés de leur participation et générosité par les bénévoles de la protection Civile du Teil.



22 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022



Pour Nicolas, lancer de javelot et saut en longueur.

Au javelot, son meilleur jet est à 13 m 91. C'est le meilleur de sa catégorie vétéran 1 BC. Donc médaille d'or aussi!

A la longueur, cette fois il était seul dans sa catégorie. Il a mordu ses trois essais. Mais les juges ont voulu le récompenser pour ses efforts, pour le motiver à continuer en comptant

Adapei_70.indd 22 21/07/2022 11:24



PARTENARIAT

PR₃A

Sorties Répit

La plateforme de répit PR3A a organisé en partenariat avec deux éducateurs des sorties pour des enfants pour permettre aux parents un temps de répit, financées grâce au don du Lion's Club d'ANNONAY.

Léa Scala et Patrick Cordova, les éducateurs avec lesquels nous travaillons régulièrement, ont proposé des animations, pour 3 enfants âgés de 8 à 15 ans.

LE SAMEDI 23 AVRIL APRÈS-MIDI:

Rendez-vous à Roiffieux à 13h30 pour Simon, Ilhan et Mathis.

Direction le parcours de santé pour faire des jeux d'extérieur.

Le temps pluvieux est venu contrarier la sortie, Patrick Cordova a alors proposé aux enfants une activité cuisine avec la réalisation d'un fondant au chocolat.

Retour sur Roiffieux 17h30.

LE VENDREDI 29 AVRIL APRÈS-MIDI

Léa Scala et Patrick Cordova ont fait une petite tournée pour récupérer les 3 enfants : Timéo, Mathis et Laslo, permettant ainsi d'éviter des temps de trajets pour les familles.

Une après-midi consacrée aux activités et jeux d'extérieur aux alentours de Saint Victor.

Retour très positif des enfants et de leur famille, qui ont profité de ce temps de répit.

Nous allons pouvoir organiser deux autres sorties prochainement.













Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022 - 23

Adapei_70.indd 23 21/07/2022 11:24





LA SECTION NORD A ORGANISÉ EN AVRIL UNE SOIRÉE D'INFORMATION SUR LES MESURES DE PROTECTION EN PARTENARIAT AVEC L'UDAF DE L'ARDÈCHE. Parents, administrateurs et adhérents ont pu recevoir des explications de la part d'un délégué du mandataire judiciaire et poser leurs questions.

SECTION DOUX EYRIEUX

QUE D'EMOTIONS!

Le mercredi 08 juin 2022, nous avons assisté à une véritable explosion de joie à l'ESAT d'Empurany. En effet, quelques travailleurs de l'équipe ont eu le bonheur de présenter le fruit du travail entrepris en septembre 2021 dans le cadre de l'atelier de soutien « Théâtre ». C'est encadrée par la dynamique et enjouée Sophie Béal (Art-thérapeuthe) que la petite troupe a appris à exprimer toute la gamme des émotions humaines sur scène.

Leur peur vite surmontée, Lorette, Rodolphe, Jade, Philippe et Samuel ont joué leurs rôles à la perfection. Ce fut un de ces moments de poésie hors du temps que l'on ne vit que trop rarement, ponctué de rires et de chaleureux applaudissements.

Pas de larmes ni de cris, cette représentation a suscité l'admiration et la fierté dans un partage ô combien positif!

ET QUEL BON PUBLIC!

Parmi les nombreux spectateurs se trouvaient Mme Chambert (Présidente de l'Adapei 07), M. et Mme Goulley (représentants de la Section locale Doux-Eyrieux), quelques parents et proches venus s'ajouter aux travailleurs sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'aux collègues des ESAT d'Empurany et de Roiffieux accompagnés

par Céline et Christophe (moniteurs d'atelier).

Tous avaient répondu à l'invitation et effectué le déplacement...même le journaliste correspondant au Dauphiné Libéré et à l'Hebdo de l'Ardèche!

Ce spectacle était attendu avec impatience et après le verre de l'amitié, suivi du repas pris en commun, chacun est reparti le cœur lourd, attristé par la fugacité du moment et les yeux remplis d'étoiles, enchanté par la parenthèse ainsi offerte.

Pour vous autres, pas d'inquiétude! A tous ceux qui auraient aimé être présents, et bien que ce jour fût unique, sachez que les artistes d'Empurany se tiennent prêts pour saisir toute opportunité de se produire à nouveau et faire naître encore d'autres émotions!

Léa et Gregory











24 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022

Adapei_70.indd 24 21/07/2022 11:24



UNE JOURNÉE AUTOUR D'AIX EN PROVENCE



Organisée par la section Basse Vallée du Rhône de l'ADAPEI 07, les résidents du foyer Etoile du Berger du Teil et les usagers de l'antenne

ESAT AVENIR de Viviers ont pu participer le 24 mai dernier à une journée sous le signe de la gourmandise et de la fête.

Après une visite du musée des calissons d'Aix du Roy René, c'est dans une ambiance festive qu'ils ont pu assister au spectacle du cabaret Franckie folies situé à Venelles à deux pas d'Aix en Provence.

Après un repas servi par les artistes et un spectacle où se mêlaient l'humour, le chant et la danse, tout le monde a pu se déhancher sur la piste de danse au rythme des musiques des années 80.

Une journée, à n'en pas douter, réussie et qui restera dans les mémoires.











SECTION CENTRE

MONSIEUR COMTE A TRAVAILLÉ AU RELOGEMENT DU SESSAD DANS DE NOUVEAUX LOCAUX. A la rédaction d'une convention entre le GEM la Chrysalide et l'Adapei 07, et a suivi avec soin et grande humanité le transfert du SESSAD vers l'ADAPEI 07. Qu'il en soit ici remercié.

SECTION SUD

LA PARUTION DU LIVRE HANDICAP À VENDRE, EN FÉVRIER 2022, EST VENUE QUESTIONNER LES PRATIQUES DES ESAT EN FRANCE. CE LIVRE DÉCRIE LES ESAT, LES ACCUSE D'EXPLOITER LES TRAVAIL-LEURS HANDICAPÉS.

CES FAITS NE SONT PAS GÉNÉRALISÉS, ET SI LES DÉRIVES DOIVENT ÊTRE PUNIES, IL FAUT ICI SOULIGNER L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS MÉDICO-SOCIAUX QUI ŒUVRENT À ACCOMPAGNER LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HAN-DICAP DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS DE VIE.

120 000 TRAVAILLEURS ET PROFESSION-NELS MÉDICO-SOCIAUX TRAVAILLENT DANS 1400 ESAT EN FRANCE

Madame GARROUTEIGT a présenté une synthèse du livre au Conseil d'Administration. « HANDICAP A VENDRE » de Thibault PETIT (Journaliste indépendant)

Tout a débuté pour lui par un reportage réalisé dans le cadre de ses études.

Il avait été alors surpris de découvrir que les ouvriers handicapés qu'il avait rencontrés lors de ce reportage ne soient

Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022 - 25

Adapei_70.indd 25 21/07/2022 11:24



pas considérés comme des salariés mais des usagers d'une structure médico-sociale. Cette différence de statut lui a donné ensuite l'envie de rencontrer ces OH et de chercher à comprendre « leurs parcours, leur invalidité, leurs rêves. »

Il a ainsi, tout au long de cette enquête de 6 années, un peu partout en France (Bretagne, Cévennes, Auvergne...) découvert « un monde éloigné des tableaux idéaux que l'on nous présente, un univers de sigles, de maladies graves, de parcours brisés, de non-dits, de brimades, de lourdeurs administratives, de mal-être et d'intérêts mercantiles. »

Pour faciliter la compréhension du lecteur, l'auteur fait un rappel historique : Les centres d'aide par le travail (CAT) ont vu le jour à la fin des années 50 avec pour objectif initial de permettre à des adultes lourdement handicapés d'exercer un travail. « Ces centres avaient été créés par des parents d'enfants handicapés et il n'était pas question de rendre malades ses enfants avec le travail à la chaîne. »

Avec la désindustrialisation et les délocalisations, beaucoup de marchés sont partis en Asie vers une main d'œuvre meilleur marché; Il a bien fallu alors trouver d'autres activités, principalement dans les services, le tertiaire, des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

On a privilégié pour diriger les établissements des profils souvent issus d'école de commerce, de la grande distribution, des gestionnaires, managers, stratèges. Jusqu'alors, les directeurs venaient du social (souvent anciens éducateurs montés dans la hiérarchie).

Au départ dans les années 60, il n'y avait pas ou peu de règles ... Au fil des années, de plus en plus de places ont été ouvertes. Face à cet essor, l'état a décidé de structurer le secteur. Grâce à la loi de 1975, les OH perçoivent désormais une rémunération garantie et le CAT doit assurer une double mission : une activité économique et un soutien médico-social.

Ceci devant permettre de faciliter l'accès au travail avec pour objectif final l'insertion dans le milieu ordinaire.

Assez vite, les pouvoirs publics n'ont pu que constater que cela ne fonctionnait pas, les OH ne parvenant pas à quitter les CAT, les tâches étant trop différentes de celles effectuées dans les entreprises.

Les CAT ont donc été incités à proposer des activités et des méthodes semblables de celles des structures de travail ordinaires. De nouveaux services ont vu le jour et on a commencé à entendre parler de productivité, de rentabilité.

La loi du 11/02/2005 a transformé les CAT en Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Les OH ont désormais droit aux congés payés, à la formation, le décloisonnement est encouragé.

AUJOURD'HUI, L'ARGUMENT COMMER-CIAL EST DE PRÉSENTER LE TRAVAIL RÉALISÉ EN ESAT COMME CELUI D'UNE ENTREPRISE ORDINAIRE, MAIS MOINS CHER, PLUS ÉTHIQUE ET RESPECTANT LES DÉLAIS. Pour ce faire, il faut donc que les ESAT produisent, produisent, quitte à oublier parfois leur mission

Par exemple, cette annonce d'un directeur breton sur un réseau professionnel : Extrait :

- « Resteriez-vous 7 heures par jour à trier des vis ? Eux : OUI
- Ne déviez-vous jamais du travail fixé par votre chef? Eux: NON
- En France, sont-ils encore nombreux ceux qui croient en la valeur travail ? Eux : OUI
- Plus de 175 OH sont prêts à répondre à vos besoins à un coût défiant l'externalisation tout en vous permettant de réduire votre taxe AGEFIPH »

CONSÉQUENCES:

 Les meilleurs éléments, les plus productifs, les plus susceptibles de faire l'objet d'une intégration en milieu ordinaire sont maintenus en ESAT pour doper l'activité économique ...

- Les salaires tirés vers le bas pour baisser les charges. (Ex: l'UNAPEI de l'Orne en 2016 qui, pour diminuer ses déficits a ramené la rémunération de ses OH de 10 à 5% du SMIC / 5% étant le minimum légal/ et argumenté en disant qu'elle baissait la rémunération mais pas le revenu .../AAH venant compenser la différence).
- Les ateliers peu rentables sont arrêtés (façonnage, conditionnement...), pourtant ceux sont les plus adaptés aux OH les plus handicapés! On est ainsi passé de 70 à 80% de jeunes adultes issus des IME à 40% actuellement au profit de handicapés psychiques pouvant être diplômés, expérimentés ou sociaux, chômeurs longue durée impossible à réinsérer.

L'établissement sélectionne dans sa liste d'attente les profils souhaités, peut aussi peser au moment de l'orientation puisqu'il arrive fréquemment à son directeur de siéger au sein des commissions. Ex: A la MDPH des Hauts de Seine, l'UNAPEI a 3 représentants, 2 au titre de la défense des intérêts des PH et 1 au titre du gestionnaire.

Pour l'auteur, c'est un paradoxe du milieu du handicap : les associations dites de défense ou de représentants des PH gèrent aussi des établissements. L'UNA-PEI, citée à plusieurs reprises, est décrite comme étant à la fois la plus puissante organisation de défense des intérêts des PH et de l'autre, celle qui détient : « le plus grand nombre d'usines pour handicapés en France ».

« Les ESAT qui avaient été conçus comme des lieux de transition vers le milieu de travail ordinaire sont devenus des lieux alternatifs au travail ordinaire », relève l'assemblée des départements de France en 2013.

Conclusion de l'auteur : « Ils s'éloignent ainsi de plus en plus de leur mission médico-sociale mettant aussi en évidence la contradiction entre le statut des OH et la productivité qui leur est demandée sans tenir compte ni s'adapter à leur rythme de travail.

26 - Vivons ensemble • N°70 • Juillet 2022

Adapei_70.indd 26 21/07/2022 11:24

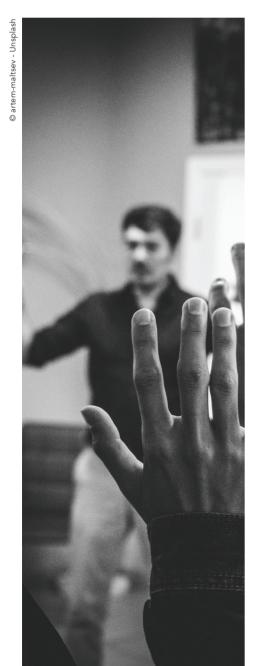


FICHE PRATIQUE

Le mandat de protection future

POUR AUTRUI

Dans le domaine de la protection juridique des majeurs, la prise en compte de la volonté des personnes est primordiale. C'est pourquoi la loi du 5 mars 2007 a permis la mise en place du mandat de protection future. Le législateur a même été plus loin en prévoyant le monde de protection future « pour autrui » afin de répondre en priorité aux besoins des parents d'un enfant en situation de handicap. Malgré les avantages qu'il présente, le mandat de protection future pour autrui et encore mal connu et peu utilisé.



EN QUOI CONSISTE CE MANDAT ?

Le principe de ce mandat est qu'il assure la contractualisation de la volonté des parents. Il s'agit d'une convention permettant aux parents d'organiser à l'avance la protection juridique de leur enfant en situation de handicap dans l'hypothèse où ils ne seraient plus en capacité de le faire.

Le mandat de protection future pour autrui et rédigé par les parents d'un enfant mineur dont ils exercent l'autorité parentale ou d'un enfant majeur dont ils assurent la charge matérielle et affective.

A savoir : tout parent peut conclure un mandat de protection future pour son enfant, à condition de ne pas être lui-même sous tutelle. Le parent qui fait l'objet d'une mesure de curatelle doit être assisté de son curateur.

QUELLE PERSONNE CHOISIR POUR ASSURER LA PROTEC-TION FONCTION DE VOTRE ENFANT?

Les parents procèdent librement à la désignation de la personne qui assurera la protection future de leurs enfants. Le mandataire peut-être une personne physique ou une personne morale. Il est également possible de désigner plusieurs personnes.

>Quelques restrictions:

Le mandataire doit être une personne majeure qui ne fait pas l'objet d'une mesure de protection.

Il n'est pas possible de choisir, en qualité de mandataire, son professionnel de santé sauf s'il fait partie du cercle familial.

La personne morale, désignée pour protéger les intérêts de son enfant, doit être inscrite sur la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

A savoir : la personne choisie doit en être informée et doit accepter cette mission. (Association tutélaire)

QUEL FORMALISME?

Le mandat de protection future pour autrui doit obligatoirement être fait devant notaire. Les parents (ou le dernier vivant des parents) doivent tous deux à apposer leur signature sur l'acte notarié.

La personne choisie pour représenter les intérêts de l'enfant lorsque les parents ne pourront plus le faire doit également signer ce mandat.

Pratique: tant que le mandat de protection future n'est pas mis en œuvre, il est possible de le modifier ou de le révoquer à tout moment. Il faut alors passer de nouveau devant le notaire.

QUE CONTIENT LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE POUR AUTRUI ?

Le principe est la liberté contractuelle ; si bien que les parents qui rédigent le mandat de protection future pour autrui peuvent librement prévoir l'étendue des missions du mandataire.

Ainsi, ils peuvent décider que le mandataire sera investi d'une mission d'assistance/de représentation des intérêts de l'enfant. Cela peut concerner tant la protection patrimoniale que le personnelle de l'enfant. La protection peut également être limitée à certains actes (par exemple : la gestion des placements de l'enfant).

La Loi met toutefois des limites quant à l'étendue des missions du mandataire. Sur ce point, votre notaire saura vous aiguiller! Le mandat de protection future prévoit également que les modalités de contrôle de l'action du mandataire ainsi que son éventuelle rémunération.

Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022 - 27



FICHE PRATIQUE

Le mandat de protection future pour autrui

SUITE

QUAND ET COMMENT ACTIVER LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE POUR AUTRUI?

Le mandat de protection future pour autrui est activé dès lors que les parents ne peuvent plus assurer la protection de leurs enfants.

Il se peut donc que le mandat ne soit jamais mis en œuvre.

> Autrement dit :

- 1. Les deux parents doivent être décédés et ne plus être en capacité de s'occuper de leurs enfants (la preuve est amenée par un certificat médical rédigé par un médecin expert)
- 2. L'enfant doit avoir atteint la majorité au jour de la mise en œuvre du mandat de protection et ne pas être en capacité de protéger seul ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés (la preuve est également amenée par un certificat médical rédigé un médecin expert).

Le mandataire doit se présenter au tribunal judiciaire en présence de la personne à protéger et des justificatifs nécessaires (carte d'identité, mandat de protection future, certificats médicaux).

Après vérification, le greffe du tribunal appose un visa sur le mandat de protection future.

Cela vaut mise en œuvre du mandat.

Important : étant donné que les mandats de protection future ne sont pas encore répertoriés dans un registre, il est possible que le juge des tutelles prononce une tutelle/et curatelle en faveur de la personne à protéger. Dans ce cadre, sachez que la loi donne une supériorité au mandat de protection future dès lors qu'il n'est pas encore mis en œuvre. Il faut alors apporter la preuve de l'existence de ce mandat au juge des tutelles.

QUELS SONT LES EFFETS DE SA MISE EN ŒUVRE ?

Le mandataire doit exécuter sa mission conformément à ce qui est inscrit sur le mandat de protection future. C'est au notaire que revient la charge de vérifier la bonne gestion des comptes par le mandataire.

Les modalités de contrôle du mandataire

étant fixées dans le mandat de protection future, l'intervention du juge des tutelles est ici quasi inexistante.

Toutefois, toute personne peut saisir le juge des tutelles d'une difficulté née du mandat de protection future.

> Quelle est la durée du mandat de protection future ?

Une fois mis en œuvre, le mandat de protection future pour autrui n'a pas de limite dans le temps sauf quelques exceptions :

- Décès du mandataire,
- Décès de la personne protégée ou si elle retrouve une certaine capacité pour pouvoir seule ses intérêts,
- Dans l'hypothèse le juge des tutelles a été saisi et où il constate que le mandat de protection future ne suffit pas à protéger les intérêts de la personne. Une mesure de protection judiciaire peut alors être prononcée.

POUR QUI ?	OBJECTIFS ?	COMMENT FAIRE ?	QUAND LE METTRE EN ŒUVRE ?
Parents d'un enfant dont ils exercent l'autorité parentale OU d'un adulte dont ils assurent la charge matérielle et affective	Permettre aux parents de désigner à l'avance une personne pour protéger les intérêts de leur enfant dès lors qu'ils ne seront plus en capacité de le faire	Passage obligatoire chez le notaire (signature des parents + acceptation de sa future mission par le mandataire).	Au décès des parents OU Lorsqu'ils ne sont plus en capacité de s'occuper de leur enfant

> Ses avantages

- Assurer une protection préventive pour votre enfant en situation de handicap
- Choisir la personne qui s'occupera des intérêts de votre enfant lorsque vous ne pourrez pour le faire,
- Personnaliser la protection de votre enfant en fonction de ses besoins et de son handicap,
- A éviter le recours à une mesure de protection judiciaire (tutelle, curatelle)

Source : Vivre ensemble 157 février 2022.



28 - Vivons ensemble · N°70 · Juillet 2022

Adapei_70.indd 28 21/07/2022 11:24

AIDEZ-NOUS À RENDRE CITOYENNES LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, À RENDRE VISIBLE LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ.

J'AGIS POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

NOM :PRÉNOM :
ADRESSE:
CODE POSTAL :VILLE :
TÉLÉPHONE :
J'ADHÈRE
O AMI, PROCHE OU PARENT D'UNE PERSONNE EN ATTENTE D'UN SERVICE : 45 €
O PARENT D'UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE PAR UN ÉTABLISSEMENT∕SERVICE ADAPEI : 75 €
NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE :
ETABLISSEMENT OU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT :
JE FAIS UN DON
JE SOUHAITE QU'IL SOIT FLÉCHÉ VERS :
JE DONNE: (ENTOURER LA SOMME)
20 € 40 € 60 € 100 € MONTANT LIBRE:
JE RÈGLE TOTAL : €
Formulaire à adresser à : ADAPEI 07,

Si vous faites un don, les informations recueillies par l'intermédiaire de ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'ADAPEI 07 pour la gestion des donateurs (envoi reçu fiscal,

21/07/2022 11:24



Osez faire appel au secteur du Travail Adapté

Savoir faire, technicité, réactivité

En faisant travailler nos Établissements, vous bénéficiez d'un abattement de votre taxe AGEFIPH (entreprises) ou de crédit d'impot (particuliers).

Renseignez-vous





ENTREPRISE ADAPTEE 04 75 67 50 05

07100 ANNONAY

Découpe à l'emporte pièce Travail à façon FAG Adhésivage Co-packing/Kitting Montage assemblage Contrôle qualité Logistique...

secretariat.eaa@adapei07.fr www.entreprise-adaptee-annonav.



ESAT DU HAUT VIVARAIS 04 75 33 79 20

07100 ROIFFIEUX 07270 FMPURANY

Cuisine centrale

livraison repas

Blanchisserie industrielle

Conditionnement

Espaces verts

Logistique...

Mise à disposition en entreprise

commercial.esathv@adapei07.fr www.adapei07.fr



ESAT AVENIR 04 75 94 19 05

07380 LALEVADE D'ARDECHE 07220 VIVIERS

> Menuiserie Espaces verts Entretien des locaux Sous-traitance

Colis de Noël... Mise à disposition en entreprise

secretariat.esatavenir@adapei07.fr www.adapei07.fr

Adapei_70.indd 30 21/07/2022 11:24